



CONSEIL ECONOMIQUE ET SOCIAL

GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG 33, BD. GRANDE-DUCHESSE CHARLOTTE TÉL. 421 48

CES/SP (73)

LA SANTE PUBLIQUE

A V I S

Annexe statistique

Les causes de décès

(voir tableaux Nos 1 et 2)

Le tableau No 1 apporte un état comparatif des causes de décès dans les six pays de la Communauté économique européenne.

Cet état comparatif des causes de décès autorise une appréciation de l'état de santé de notre population en faisant ressortir les tendances de certaines causes de décès ainsi que le degré de gravité des maladies en tant que causes de décès par rapport à l'étranger (1).

Quant au tableau No 2, il indique les causes de décès au Luxembourg avec les chiffres absolus de décès, pour les années 1960, 1962, 1965, 1966, 1967 et 1968.

Quelques mots auparavant au sujet de la valeur de la statistique luxembourgeoise. A partir de 1963, des efforts accrus ont été faits pour détecter les causes effectives des décès. Les chiffres de 1966, 1967 et 1968 sont donc plus proches de la réalité que ceux de 1960, ce qui incline à plus de prudence dans l'interprétation.

Certaines positions demandent des réserves supplémentaires. C'est le cas tout d'abord de la position B 19 (tumeurs bénignes et tumeurs de nature non précisée). Le fait qu'elle enregistre également les tumeurs de nature non précisée rend son interprétation impossible. En ce qui concerne la position B 20 (diabète sucré), il semble que la réduction du taux de cette affection,

(1) L'année de départ de la période considérée est pour tous les pays examinés 1960. L'année de terminaison est 1966, sauf pour l'Italie où elle est 1964; ces années sont les dernières pour lesquelles des statistiques de l'Organisation mondiale de la Santé étaient disponibles.

On ne parlera de tendance que dans la mesure où le mouvement de la position observée est prononcé, en chiffres absolus et en chiffres relatifs.

qui frappe surtout les personnes âgées, soit due plutôt à l'amélioration de la détection de l'enchaînement des causes du décès, la distinction entre la cause primaire et la cause finale ayant quelque fois été mal faite avant 1963 (il faut retenir, pour les besoins de la statistique de l'Organisation mondiale de la Santé, uniquement la cause primaire). Les chiffres des positions B 28 (hypertension avec maladie du coeur) et B 29 (hypertension, sans mention du coeur) sont peu précis, le diagnostic médical de la cause du décès faisant souvent mention d'hypertension simplement, de sorte qu'on ne peut porter de jugement que sur les deux positions ajoutées l'une à l'autre, c'est-à-dire sur l'hypertension avec ou sans mention du coeur. Les positions B 30 (grippe) et B 32 (bronchite) subissent des influences erratiques (épidémies, variations climatiques). L'évolution de la position B 43 (infections du nouveau-né) s'explique peut-être uniquement par une influence infectieuse exceptionnelle. La diminution des taux des positions B 44 (autres maladies particulières à la première enfance, et débilité sans précisions) et B 45 (sénilité, sans mention de psychose, et causes mal définies ou inconnues) semble également due à l'amélioration de la détection des causes de décès. La même observation peut être faite au sujet de la position B 46 (toutes autres maladies). Les positions BE 49 (suicide et blessure faite à soi-même) et BE 50 (homicide et blessure de guerre) semblent également influencées de manière erratique.

Après ces remarques préliminaires, les observations suivantes peuvent être faites :

Ont disparu comme causes de décès en 1966 :

- fièvre typhoïde (B 4);
- choléra (B 5);
- dysenterie, toutes formes (B 6);
- scarlatine et angine à streptocoques (B 7);
- dyphtérie (B 8);

- peste (B 11);
- poliomyélite antérieure aiguë (B 12);
- variole (B 13);
- typhus et autres maladies à Rickettsia (B 15);
- paludisme (B 16).

On peut dire que certaines de ces maladies sont devenues pratiquement inconnues dans nos contrées : le choléra, la peste, la variole, le typhus et le paludisme.

La réapparition de ces maladies est très peu probable, mais le développement des transports internationaux pourrait en réintroduire certaines. C'est ainsi que sont apparus récemment en République fédérale quelques cas de variole, importée par voie aérienne.

Ont également disparu comme causes de décès, tout en se manifestant toujours comme causes de maladie, la dysenterie sous toutes ses formes, ainsi que la scarlatine et l'angine à streptocoques. Il est à noter que la dysenterie semble devenir une maladie exceptionnelle (voir également tableau No 3) (1).

Quant à la fièvre typhoïde, elle ne semble pas présenter pour le moment un problème de santé publique (tableau No 3).

La diphtérie et la poliomyélite paraissent en voie de disparition, grâce à une vaccination systématique (tableau No 3).

(1) Les tableaux Nos 1, 2 et 3 se complètent en ce qui concerne les maladies infectieuses et parasitaires au Luxembourg. Il est à noter qu'ils ne concordent pas toujours. C'est ainsi que le tableau No 2 ne fait mention d'aucun décès par fièvre typhoïde en 1960, contrairement au tableau No 3. D'autres divergences s'observent encore en ce qui concerne la tuberculose de l'appareil respiratoire, la tuberculose autres formes, la coqueluche, la rougeole et la poliomyélite.

Les méningites non méningococciques (B 23) semblent toujours à craindre comme pouvant occasionner des décès.

Il est à noter que la coqueluche (B 9) semble également en voie de disparition comme cause de décès, alors que le nombre de cas est encore assez élevé (voir en outre tableau No 3).

Semblent régresser comme causes de décès les maladies suivantes, selon le tableau No 1 :

- tuberculose de l'appareil respiratoire (B 1);
- toutes les maladies classées comme infectieuses et parasitaires autres que celles mentionnées jusqu'ici (B 17), sans y inclure toutefois la syphilis et ses séquelles (B 3), les infections à méningocoques (B 10) ainsi que la rougeole (B 14);
- appendicite (B 34);
- néphrite et néphrose (B 38);
- hypertrophie de la prostate (B 39).

Des détails concernant la tuberculose sont fournis par les tableaux Nos 3, 4 et 5.

Nous y constatons notamment que la tuberculose pulmonaire paraît régresser non seulement comme cause de décès, mais également comme cause de maladie. Le nombre effectif de cas paraît toutefois être supérieur aux chiffres inscrits au tableau No 5, les cas de tuberculose pulmonaire n'étant vraisemblablement pas tous relevés.

En ce qui concerne la tuberculose extrapulmonaire, le tableau No 3 indique que le nombre des cas est plutôt stationnaire, et qu'en 1969, 5 décès ont été enregistrés contre 1 décès en 1960, 1962, 1963 et 1967 et 2 décès en 1968.

La tuberculose sous sa forme de primo-infection compliquée pour laquelle aucun décès n'est enregistré pour la période 1960-1969, est régressive comme cause de maladie (tableau No 3).

La pleurésie tuberculeuse ne donne lieu à aucune interprétation, les données statistiques n'étant disponibles qu'à partir de 1969 (tableau No 3).

Le tableau No 3 permet en outre des observations en ce qui concerne diverses maladies infectieuses.

Selon ce tableau, sont devenues marginales, tant pour le nombre de cas que pour le nombre de décès, les maladies infectieuses ci-après :

- fièvre paratyphoïde;
- brucelloses;
- méningite infectieuse (voir toutefois remarque au sujet de la méningite non méningococcique);
- encéphalite léthargique;
- tétanos.

Les maladies contagieuses suivantes sont plutôt stationnaires, avec des phases de recrudescence, et n'occasionnent pratiquement plus de décès :

- salmonelloses autres que la typhoïde;
- rougeole;
- blennorragie;
- syphilis.

Quant à l'hépatite infectieuse, les chiffres du tableau No 3 y relatifs sont sujets à caution. La raison en est que le virus provoquant cette maladie n'est pas isolé, ce qui rend difficile la confirmation du diagnostic. En outre, beaucoup d'hépatites infectieuses évoluent insidieusement sans provoquer de jaunisse et ne sont pas détectées.

En ce qui concerne les autres maladies en régression comme causes de décès, disons encore que la régression de l'hypertrophie de la prostate semble due au perfectionnement des méthodes chirurgicales, aux progrès de l'anesthésie et de la réanimation.

Progressent comme causes de décès les maladies suivantes :

- tumeurs malignes, y compris les tumeurs des tissus lymphatiques et hématopoiétiques (B 18);
- lésions vasculaires affectant le système nerveux central (B 22);
- artériosclérose des coronaires et myocardite dégénérative (B 26)
- cirrhose du foie (B 37);
- accidents dus à des véhicules à moteur (BE 47).

Quant à l'hypertension avec ou sans mention du coeur (positions B 28 et B 29 cumulées), elle manifeste également une forte tendance à l'aggravation comme cause de décès.

Les tableaux Nos 6, 7, 7bis, 8 et 9 donnent des indications utiles relatives à la mortalité par cancer, alors que les tableaux Nos 10 et 11 documentent de manière plus précise au sujet de la mortalité par cirrhose du foie.

Selon les tableaux 6, 7 et 7bis, la mortalité par cancer semble s'accroître avec l'âge et frapper davantage les hommes que les femmes.

Les tableaux Nos 8 et 9 relatifs à la mortalité par cancer selon la localisation indiquent que les cancers mortels les plus fréquents sont ceux du système respiratoire (bronches, poumon) et ceux de l'estomac.

Le tableau No 10 concernant les décès par cirrhose du foie est significatif quant à la rapidité de la progression de cette maladie comme cause de décès chez les hommes. Le taux d'incidence par 100.000 habitants passe de 25,08 en 1960 à 47,39 en 1967 (1). Chez les femmes, la tendance semble plutôt stationnaire.

D'après le tableau No 11 relatif à la mortalité par cirrhose du foie selon les groupes d'âge, on peut conclure que cette affection ainsi que l'éthylisme causent le plus de décès à partir de 45 ans.

Les deux tableaux mettent en évidence que la cirrhose du foie et l'éthylisme se rencontrent bien plus fréquemment chez l'homme que chez la femme.

(1) En 1967, la distinction a été faite entre les décès par cirrhose proprement dite et les décès par éthylisme. Les chiffres précédents comprennent également les décès dus à ces deux causes, quoique la distinction n'en ait pas été faite. Aussi peut-on comparer les données de 1967 avec les données des années précédentes. Toutefois, il est probable que la fréquence peu élevée des cas observés avant la guerre est due avant tout aux lacunes du recensement statistique à cette époque. Aussi s'impose-t-il de ne pas en tenir compte dans l'interprétation des chiffres.

Annexe

Quant aux positions suivantes, leur tendance en tant que causes de décès ou bien est stationnaire selon les tableaux Nos 1 et 2 ou bien ne se dessine pas bien :

- formes de tuberculose autre que la tuberculose pulmonaire (B 2);
- syphilis et ses séquelles (B 3);
- infections à méningocoques (B 10);
- rougeole (B 14);
- anémies (B 21);
- rhumatisme articulaire aigu (B 24);
- cardiopathie rhumatismale chronique (B 25);
- maladies du coeur autres que B 25 (Cardiopathie rhumatismale chronique) et B 26 (artériosclérose des coronaires et myocardite dégénérative) (B 27);
- pneumonie (B 31);
- ulcère de l'estomac et du duodénum (B 33);
- occlusion intestinale et hernie (B 35);
- gastrite, duorénite, entérite et colite, sauf diarrhée du nouveau-né (B 36);
- accouchements et complications de la grossesse, de l'accouchement et des suite de couches (B 40);
- malformations congénitales (B 41);
- lésions obstétricales, et asphyxie et atélectasie post-natales (B 42);
- tous autres accidents(BE 48).

Quelle est en outre la situation du Luxembourg par rapport aux autres pays de la Communauté économique européenne en ce qui concerne les causes de décès en 1966 ?

Abstraction faite des positions au sujet desquelles des réserves avaient été émises, abstraction faite également des maladies ayant disparu complètement ou presque, on peut dire que le Luxembourg occupe une place favorable (1) dans la Communauté en ce qui concerne 8 positions.

Ces positions sont les suivantes :

- tuberculose de l'appareil respiratoire (B 1);
- autres formes de tuberculose (B 2);
- toutes maladies autres que les positions B 1 à B 16, classées comme infectieuses et parasitaires (B 17);
- méningite non méningococcique (B 23);
- gastrite, duodénite, entérite et colite, sauf diarrhée du nouveau-né (B 36);
- lésions obstétricales, et asphyxie et atelectasie post-natales (B 42);
- accidents dus à des véhicules à moteur (BE 47);
- tous autres accidents (BE 48).

(1) Est considérée ici comme favorable la position dont le taux de participation dans les décès est inférieur aux taux de quatre pays au moins de la CEE. Est considérée comme défavorable la position dont le taux de participation dans les décès est supérieur aux taux de quatre pays au moins de la CEE.

Les positions moins favorables, au nombre de 9, sont les suivantes :

- infections à méningocoques (B 10);
- tumeurs malignes, y compris les tumeurs des tissus lymphatiques et hématopoïétiques (B 18);
- anémies (B 21);
- cardiopathie rhumatismale chronique (B 25);
- hypertension avec ou sans mention du coeur (positions B 28 et B 29 cumulées);
- pneumonie (B 31);
- appendicite (B 34);
- cirrhose du foie (B 37);
- néphrite et néphrose (B 38).

Il n'a pas été possible de vérifier si ces positions, favorables ou non favorables, se confirmaient également pour les dernières années 1967, 1968 et 1969.

Il serait toutefois opportun que les autorités compétentes fassent des recherches à ce sujet, en vue surtout de mettre en évidence les points faibles éventuels de la santé au Luxembourg.

CAUSES DE DECES EN % DANS LES 6 PAYS DE LA CEE

En % du total des décès par pays

Liste B	Dénomination	Luxembourg		Belgique		Pays-Bas		France		Italie		Allemagne (R.F.)	
		1960	1966	1960	1966	1960	1966	1960	1966	1960	1964 *	1960	1966
B 1	Tuberculose de l'appareil respiratoire	1,02	0,66	1,26	0,76	0,29	0,15	1,75	1,13	1,62	1,28	1,32	0,97
B 2	Tuberculose, autres formes	0,10	0,04	0,11	0,05	0,08	0,03	0,19	0,11	0,17	0,12	0,10	0,06
B 3	Syphilis et ses séquelles	0,10	0,07	0,12	0,06	0,18	0,11	0,18	0,15	0,21	0,14	0,09	0,07
B 4	Fièvre typhoïde	-	-	-	-	-	-	-	-	0,03	0,01	-	-
B 5	Choléra	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
B 6	Dysenterie, toutes formes	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
B 7	Scarlatine et angine à streptocoques	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
B 8	Diphtérie	0,02	-	0,01	-	0,01	-	-	-	0,07	0,02	-	-
B 9	Coqueluche	-	0,02	0,01	-	-	-	0,03	0,02	0,02	0,02	0,03	-
B 10	Infections à méningocoques	0,05	0,07	0,01	-	0,02	0,04	0,01	0,01	0,02	0,05	0,01	0,01
B 11	Peste	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
B 12	Poliomyélite antérieure aiguë	0,02	-	0,02	-	-	-	0,02	-	0,08	0,01	0,04	-
B 13	Variole	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
B 14	Rougeole	0,02	0,02	0,01	0,01	0,03	0,07	0,02	0,02	0,07	0,05	0,02	0,01
B 15	Typhus et autres maladies à Rickettsia	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
B 16	Paludisme	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
B 17	Toutes autres maladies classées comme infectieuses et parasitaires	0,43	0,12	0,25	0,27	0,30	0,23	0,35	0,38	0,53	0,46	0,20	0,15
B 18	Tumeurs malignes, y compris les tumeurs des tissus lymphatiques et hématopoïétiques	17,06	21,68	18,16	19,50	22,09	23,14	17,31	19,41	15,42	16,87	18,27	19,99
B 19	Tumeurs bénignes et tumeurs de nature non précisée	0,99	0,99	0,22	0,19	0,74	0,93	0,76	0,81	0,56	0,68	0,88	0,75
B 20	Diabète sucré	3,33	2,94	2,00	2,77	1,98	2,11	1,07	1,62	1,33	1,75	1,22	1,55
B 21	Anémies	0,43	0,42	0,16	0,18	0,19	0,14	0,11	0,12	0,21	0,17	0,19	0,17
B 22	Lésions vasculaires affectant le système nerveux central	7,61	12,64	6,20	13,04	12,18	12,25	12,03	12,06	13,86	13,73	15,30	15,83
B 23	Méningite non méningococcique	0,16	-	0,08	0,06	0,12	0,14	0,14	0,13	0,17	0,15	0,15	0,10
B 24	Rhumatisme articulaire aigu	-	0,02	0,04	0,03	0,02	0,01	0,04	0,02	0,08	0,03	0,03	0,02
B 25	Cardiopathie rhumatismale chronique	0,34	1,01	0,20	0,21	0,67	0,68	0,23	0,23	1,48	1,19	0,08	0,09
B 26	Artériosclérose des coronaires et myocardite dégénérative	15,63	15,71	11,42	14,26	22,06	22,86	6,91	7,66	19,45	20,32	16,98	19,30
B 27	Autres maladies du coeur	7,45	5,64	6,85	9,86	3,23	3,64	17,12	10,47	2,87	3,55	1,68	2,00
B 28	Hypertension avec maladie du coeur	1,82	2,00	0,82	0,32	1,36	1,02	0,47	0,44	2,30	2,71	1,32	1,34
B 29	Hypertension, sans mention du coeur	0,56	3,09	2,07	1,82	0,57	0,59	0,42	0,43	0,78	0,71	0,39	0,49
B 30	Grippe	1,26	0,32	2,33	0,36	1,76	1,79	2,38	0,59	0,68	0,21	1,99	0,34
B 31	Pneumonie	3,65	3,39	2,28	2,28	2,42	1,76	3,13	1,80	4,73	3,67	3,24	2,20
B 32	Bronchite	0,56	2,79	1,45	1,53	1,37	1,70	0,38	0,42	2,78	2,95	1,44	1,52
B 33	Ulcère de l'estomac et du duodénum	0,18	0,64	0,45	0,44	0,64	0,53	0,27	0,28	0,65	0,69	0,50	0,65
B 34	Appendicite	0,29	0,17	0,11	0,05	0,17	0,11	0,09	0,08	0,21	0,16	0,33	0,28
B 35	Occlusion intestinale et hernie	0,80	0,81	0,61	0,71	0,62	0,73	0,83	0,86	0,85	0,83	0,92	0,99
B 36	Gastrite, duodénite, entérite et colite, sauf diarrhée du nouveau-né	0,24	0,19	0,32	0,24	0,37	0,38	0,09	0,08	1,35	1,02	0,36	0,28
B 37	Cirrhose du foie	1,56	2,27	0,76	0,90	0,46	0,45	2,59	3,26	1,78	2,20	1,60	1,97
B 38	Néphrite et néphrose	5,05	3,09	1,06	0,72	1,00	0,77	0,75	0,63	0,90	0,81	0,68	0,55
B 39	Hypertrophie de la prostate	0,69	0,54	0,52	0,37	0,95	0,78	0,43	0,36	0,59	0,52	0,97	0,90
B 40	Accouchements, et complication de la grossesse, de l'accouchement et des suites de couches	0,05	0,09	0,05	0,03	0,10	0,04	0,08	0,05	0,21	0,16	0,16	0,09
B 41	Malformations congénitales	0,75	0,89	0,88	0,77	1,66	1,31	0,72	0,73	0,88	0,89	0,90	0,79
B 42	Lésions obstétricales, et asphyxie et atelectasie post-natales	0,32	0,34	0,59	0,45	1,23	0,94	0,51	0,50	1,11	1,28	0,94	0,84
B 43	Infections du nouveau-né	0,16	0,42	0,17	0,11	0,19	0,15	0,07	0,06	0,73	0,64	0,18	0,10
B 44	Autres maladies particulières à la première enfance, et débilité sans précisions	2,31	1,58	1,58	1,26	1,04	0,88	1,36	1,00	2,68	2,42	2,29	1,51
B 45	Sénilité, sans mention de psychose, et causes mal définies ou inconnues	9,41	4,70	11,91	7,53	4,33	3,38	14,56	13,03	4,99	3,92	6,75	5,22
B 46	Toutes autres maladies	10,38	4,92	19,09	12,55	9,63	10,31	11,67	12,75	8,44	8,02	11,59	11,54
BE 47	Accidents dus à des véhicules à moteur	1,99	2,05	1,53	1,98	2,17	2,60	1,57	2,30	1,82	2,34	2,25	2,42
BE 48	Tous autres accidents	2,07	2,05	2,85	2,90	2,63	3,21	3,61	4,34	2,37	2,38	2,70	2,83
BE 49	Suicide et blessure faite à soi-même	0,86	1,43	1,17	1,18	0,87	0,87	1,39	1,45	0,64	0,57	1,65	1,77
BE 50	Homicide et blessures de guerre	0,05	-	0,05	0,06	0,04	0,05	0,14	0,06	0,14	0,09	0,08	0,10
TOTAL		99,79	99,82	99,78	99,80	99,77	99,82	99,78	99,70	99,76	99,79	99,78	99,79

* Les données statistiques pour 1966 ne sont pas encore disponibles.

Source : Ministère de la Santé Publique, Service des Statistiques.

TABLEAU NO 2

CAUSES DE DECES SUIVANT LE SEXE

Causes de décès ¹⁾	Sexe	1960	1962	1965	1966	1967	1968
1. Tuberculose de l'appareil respiratoire	H	25	37	24	24	24	15
	F	13	9	2	3	6	3
2. Tuberculose autres formes	H	3	4	1	1	2	1
	F	1	2	1	1	1	-
3. Syphilis et ses séquelles	H	2	1	2	2	4	2
	F	2	-	1	1	4	-
4. Fièvre typhoïde	H	-	-	-	-	-	-
	F	-	-	-	-	-	-
6. Dysenterie, toutes formes	H	-	-	-	-	-	-
	F	-	-	-	-	-	-
7. Scarlatine et angine à streptocoques	H	-	-	-	-	-	-
	F	-	-	-	-	-	-
8. Diphtérie	H	1	-	-	-	-	-
	F	-	-	-	-	-	-
9. Coqueluche	H	-	1	-	1	-	-
	F	-	1	-	-	-	-
10. Infections à méningocoques	H	1	-	-	1	-	-
	F	1	-	-	2	1	-
12. Poliomyélite antérieure aiguë	H	1	-	-	-	-	-
	F	-	-	-	-	-	-
14. Rougeole	H	-	-	-	-	-	-
	F	1	2	-	1	1	-
17. Toutes autres maladies classées comme maladies infectieuses et parasitaires	H	8	7	3	1	3	6
	F	8	6	3	4	6	4

1) Classification selon la nomenclature internationale abrégée de 1948.

Pour les causes de décès figurant ci-après, aucun cas de décès n'a été enregistré pendant les années 1955 à 1964 : 5 Choléra; 11 Peste; 13 Variole; 15 Typhus et autres maladies à Rickettsia; 16 Paludisme.

Causes de décès ¹⁾	Sexe	1960	1962	1965	1966	1967	1968
18. Tumeurs malignes, y compris tumeurs des tissus lymphatiques et hémato-poïétiques	H	343	314	433	505	459	476
	F	291	226	343	371	365	334
19. Tumeurs bénignes et tumeurs de nature non spécifiée	H	23	19	-	24	6	1
	F	14	17	2	16	12	5
20. Diabète sucré	H	43	32	81	36	35	25
	F	81	45	117	83	78	50
21. Anémie	H	6	5	1	9	1	3
	F	10	8	9	8	3	2
22. Lésions vasculaires affectant le système nerveux central	H	149	182	204	254	190	208
	F	134	206	189	257	201	217
23. Méningite non méningococcique	H	4	3	2	-	-	3
	F	3	2	=	-	1	-
24. Rhumatisme articulaire aiguë	H	-	-	-	-	1	-
	F	-	-	-	1	1	1
25. Cardiopathie rhumatismale chronique	H	6	4	5	19	7	4
	F	7	6	17	22	15	7
26. Artériosclérose des coronaires et myocardite dégénérative	H	350	410	327	378	417	396
	F	231	270	177	257	238	349
27. Autres maladies du coeur	H	142	220	221	109	93	101
	F	135	189	207	119	76	102
28. Hypertension avec maladie du coeur	H	30	31	51	30	23	17
	F	38	45	82	51	27	26
29. Hypertension sans mention du coeur	H	3	6	45	51	29	38
	F	18	12	64	74	54	58
30. Grippe	H	21	15	5	5	6	9
	F	26	14	5	8	3	11
31. Pneumonie	H	75	50	43	72	62	53
	F	61	71	39	65	50	43
32. Bronchite	H	13	7	89	81	41	41
	F	8	5	22	32	9	9
33. Ulcère de l'estomac et du duodénum	H	6	10	22	21	17	15
	F	1	3	6	5	6	2

1) Classification selon la nomenclature internationale abrégée de 1948.

Causes de décès ¹⁾	Sexe	1960	1962	1965	1966	1967	1968
34. Appendicite	H	8	1	4	5	2	2
	F	3	1	2	2	-	1
35. Occlusion intestinale et hernie	H	15	13	12	15	16	10
	F	15	14	12	18	17	16
36. Gastrite, duodénite, entérite, colite, diarrhée du nouveau-né	H	7	1	2	4	3	1
	F	2	2	2	4	1	3
37. Cirrhose du foie	H	39	70	74	65	61	58
	F	19	16	22	27	17	28
38. Néphrite et néphrose	H	103	114	36	61	28	14
	F	85	106	34	64	23	12
39. Hypertrophie de la prostate	H	26	20	35	22	24	12
40. Complications de la grossesse, de l'accouchement et des suites de couches	F	2	-	1	4	2	5
41. Malformations congénitales	H	17	19	16	17	17	11
	F	11	12	10	19	11	7
42. Lésions obstétricales, asphyxie et atelectasie post-natales	H	9	4	3	10	11	10
	F	3	3	3	4	9	12
43. Infections du nouveau-né	H	5	6	2	7	5	3
	F	1	1	2	10	2	1
44. Autres maladies particulières à la première enfance et débilité sans précision	H	56	55	61	37	33	19
	F	30	33	38	27	31	10
45. Sénilité sans mention de psychoses, et causes mal définies ou inconnues	H	161	171	118	97	118	105
	F	189	243	147	93	135	115
46. Toutes autres maladies	H	188	238	189	98	427	381
	F	198	177	164	101	375	393

¹⁾ Classification selon la nomenclature internationale abrégée de 1948.

Causes de décès ¹⁾	Sexe	1960	1962	1965	1966	1967	1968
47. Accidents dus à des véhicules automobiles	H	58	69	65	65	64	69
	F	16	17	10	18	23	21
48. Tous autres accidents	H	51	72	67	64	56	48
	F	26	30	41	19	19	27
49. Suicide et blessure faite à soi-même	H	26	22	21	42	29	32
	F	6	8	11	16	16	9
50. Homicide et blessure de guerre	H	1	1	2	-	1	2
	F	1	1	1	-	-	2
Toutes les causes de décès	H	2.025	2.234	2.266	2.233	2.315	2.191
	F	1.691	1.803	1.786	1.807	1.839	1.885
Total :		3.716	4.037	4.052	4.040	4.154	4.076

1) Classification selon la nomenclature internationale abrégée de 1948.

Source : STATEC

TABLEAU NO 2
TABLEAU DES MALADIES CONTAGIEUSES DECLARÉES PENDANT LES 10 DERNIÈRES ANNÉES

Maladies m = maladie d = décès	1960		1961		1962		1963		1964		1965		1966		1967		1968		1969	
	m	d	m	d	m	d	m	d	m	d	m	d	m	d	m	d	m	d	m	d
Fièvre typhoïde	4	2	2		3		3		3		2		6		3		2		3	
Fièvre paratyphoïde	144		9		5		6		6		2		6		1		1		2	
Salmonelloses	12	1	16		16		15		7		11		17		48		20		15	
Diphthérie	18		9		1		5		3											
Coqueluche	156		258		662	1	573		214		162		234		108		141		72	
Scarlatine	127		24		46		59		534		287		229		55		17		46	
Brucelloses			2								1		2							
Méningite infectieuse	1		4		5	1	4		2				3		3		1		3	
Encéphalite léthargique							1				1									
Tuberculose pulmonaire	131	45	159	30	150	35	129	25	136	26	158	19	117	19	134	21	101	19	128	8
Tub. extrapulmonaire	17	1	18		16	1	21	1	11		16		8		6	1	11	2	19	5
Tbc. primo-inf. compl.	49		37		60		44		42		35		30		32		27		27	

Maladies m = maladie d = décès	1960		1961		1962		1963		1964		1965		1966		1967		1968		1969	
	m	d	m	d	m	d	m	d	m	d	m	d	m	d	m	d	m	d	m	d
Rougeole	597		399		845	1	122		945	1	59		571		893		45		777	
Poliomyélite	2		2				13	2												
Hépatite infectieuse	27		29		6		5		58		32		13		6		7		5	
Blennorrhagie	194		166		77		19		99		107		80		150		97		47	
Syphilis	6		3		7		6		10		8		57		14		5		5	
Rétanos					1						1						1		3	2
Dysenterie	1										1									
Pleurésie tbc.																			14	
Population	314 889												334 790		335 234		336 500			

Source : Inspection sanitaire, Service maladies contagieuses.

TABLEAU NO. 4
TUBERCULOSE
AFFECTIONS TUBERCULEUSES DECLARÉES EN 1969 ET RÉPARTIES PAR GROUPE D'ÂGE ET DE SEXE

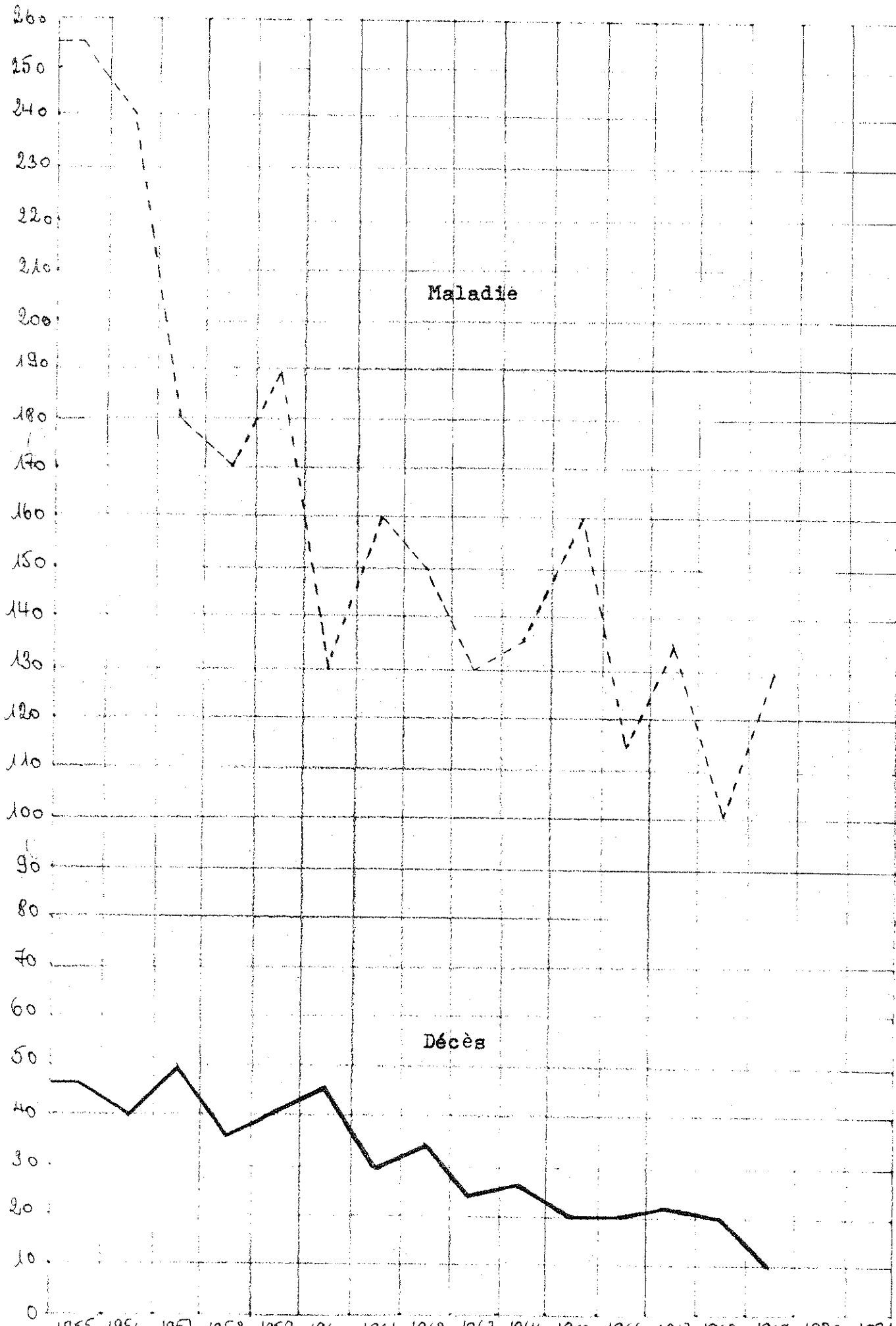
M = sexe masculin
F = sexe féminin

	-1		1-4		5-9		10-14		15-19		20-24		25-29		30-34		35-39		40-44		45-49		50-54		55-59		60-64		65-69		70-74		75-79		80-		TOTAL
	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F			
Tbc. pulm. Maladies Décès							1	6	3	5	6	8	3	7	8	11	4	11	3	11	1	12	1	2	7	1	1	1	6	3	6	1	1	1	1	2	128
Tbc. autres org. Maladies Décès							1						2			2	2	3	1	2			2	1				1	1	1						19	
Primo-inf. compl. Maladies Décès			3	3	1	7	2	3	3	2	1	2																									27

Source : Inspection sanitaire, Service maladies contagieuses.

TUBERCULOSE PULMONAIRE

Annexe



Source : Inspection sanitaire, Service maladies contagieuses

TABLEAU NO 6

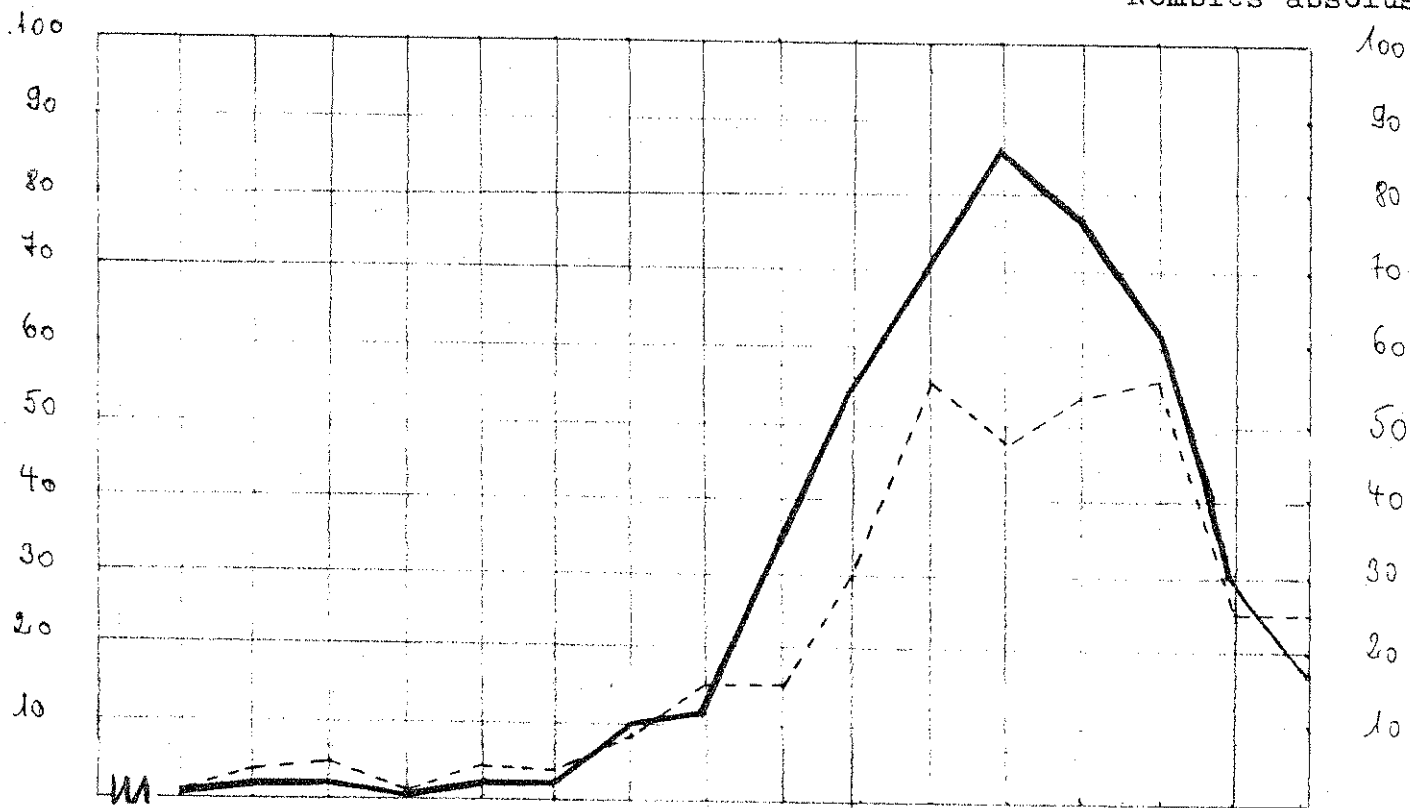
Mortalité par cancer suivant les groupes d'âge

Année 1968

Masculin = ———
Féminin = - - - - -

Nombres
absolus

Nombres absolus



○ 10-14 15-19 20-24 25-29 30-34 35-39 40-44 45-49 50-54 55-59 60-64 65-69 70-74 75-79 80-84 85+
Ages

Source : Ministère de la Santé Publique.

TABLEAU NO 7

DECES PAR TUMEURS MALIGNES - INCIDENCE POUR 1.000 HABITANTS SOUMIS AU RISQUE

Années 1967-1968

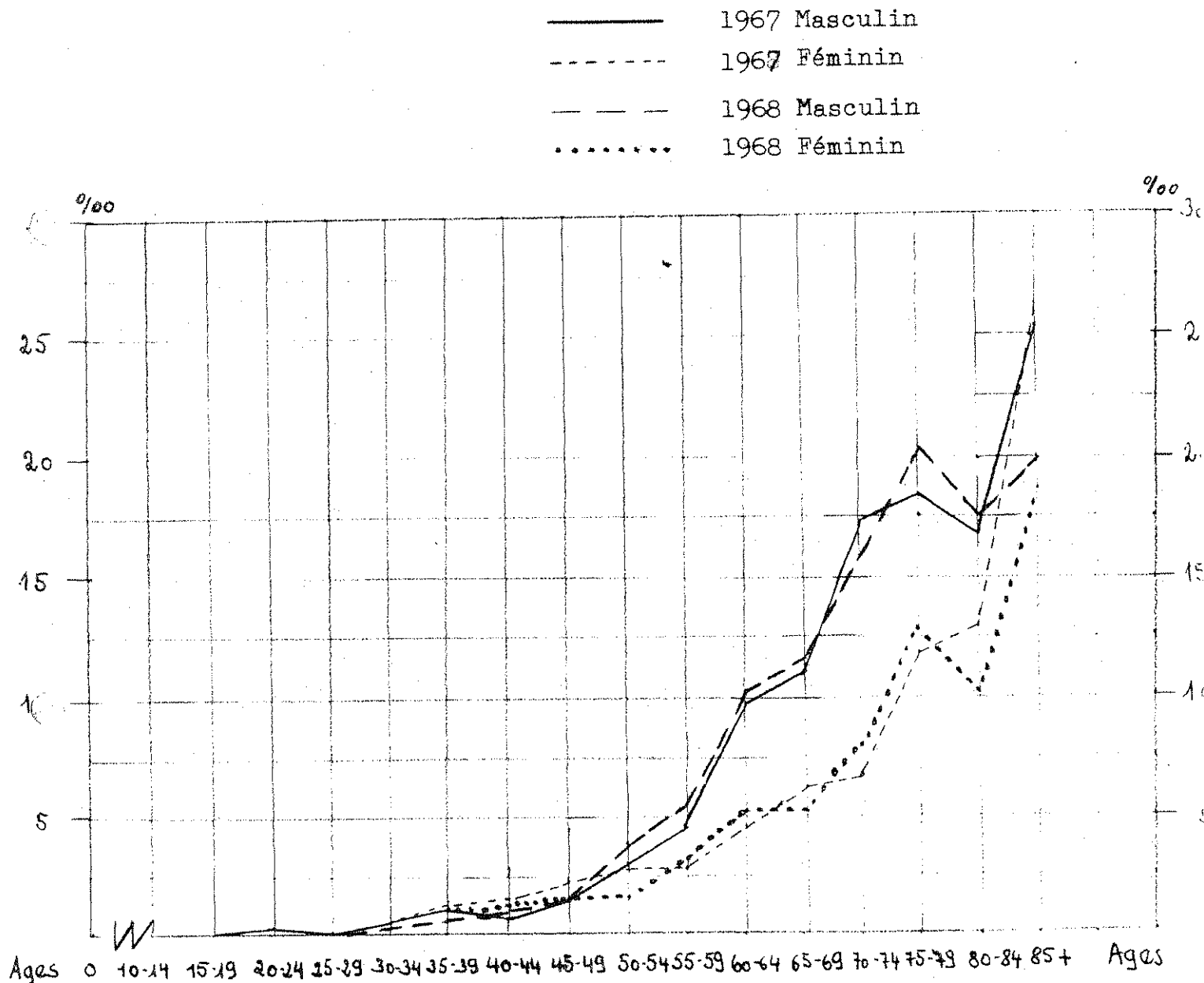
Âges	1967			1968			1967			1968		
	Pop. masculine	Décès	o/oo	Pop. masculine	Décès	o/oo	Pop. féminine	Décès	o/oo	Pop. féminine	Décès	o/oo
1-4	10.591	-	-	10.340	1	0,09	10.088	-	-	9.806	-	0,07
5-9	13.046	-	-	13.077	-	-	12.567	-	-	12.706	1	-
10-14	12.235	1	0,08	12.575	-	-	11.955	2	0,16	12.152	-	-
15-19	11.387	-	-	11.622	1	0,08	11.154	-	-	11.385	-	-
20-24	11.352	2	0,17	11.309	1	0,08	10.583	1	0,09	10.760	3	0,27
25-29	11.744	1	0,08	11.612	-	-	11.144	1	0,08	10.987	-	-
30-34	11.955	3	0,25	11.799	1	0,08	11.186	2	0,17	11.165	4	0,35
35-39	13.297	7	0,52	12.913	1	0,07	12.389	8	0,64	12.108	2	0,16
40-44	10.670	3	0,28	11.709	10	0,85	11.983	13	1,08	12.099	9	0,74
45-49	9.057	13	1,43	9.540	11	1,15	10.202	23	2,25	11.312	13	1,14
50-54	9.897	30	3,03	8.915	35	3,92	10.214	27	2,64	9.149	13	1,42
55-59	10.544	51	4,83	10.479	55	5,24	11.222	30	2,67	11.076	31	2,79
60-64	9.232	92	9,96	9.545	97	10,16	10.567	49	4,63	10.850	56	5,16
65-69	7.236	80	11,05	7.562	86	11,37	8.863	57	6,43	9.289	48	5,16
70-74	4.731	81	17,12	5.042	77	15,27	6.440	44	6,83	6.866	54	7,86
75-79	2.829	52	18,38	2.999	61	20,34	4.105	49	11,93	4.461	57	12,77
80-84	1.479	25	16,90	1.657	29	17,50	2.269	29	12,78	2.485	25	10,06
85+	707	18	25,45	857	17	19,83	1.140	30	26,31	1.345	25	18,58

Source : Ministère de la Santé Publique - Service des Statistiques.

TABLEAU NO 7 bis

DECES PAR TUMEURS MALIGNES - INCIDENCE POUR 1.000 HABITANTS SOUMIS
AU RISQUE (o/oo)

Années 1967-1968




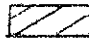
Source : Ministère de la Santé Publique - Service des Statistiques.

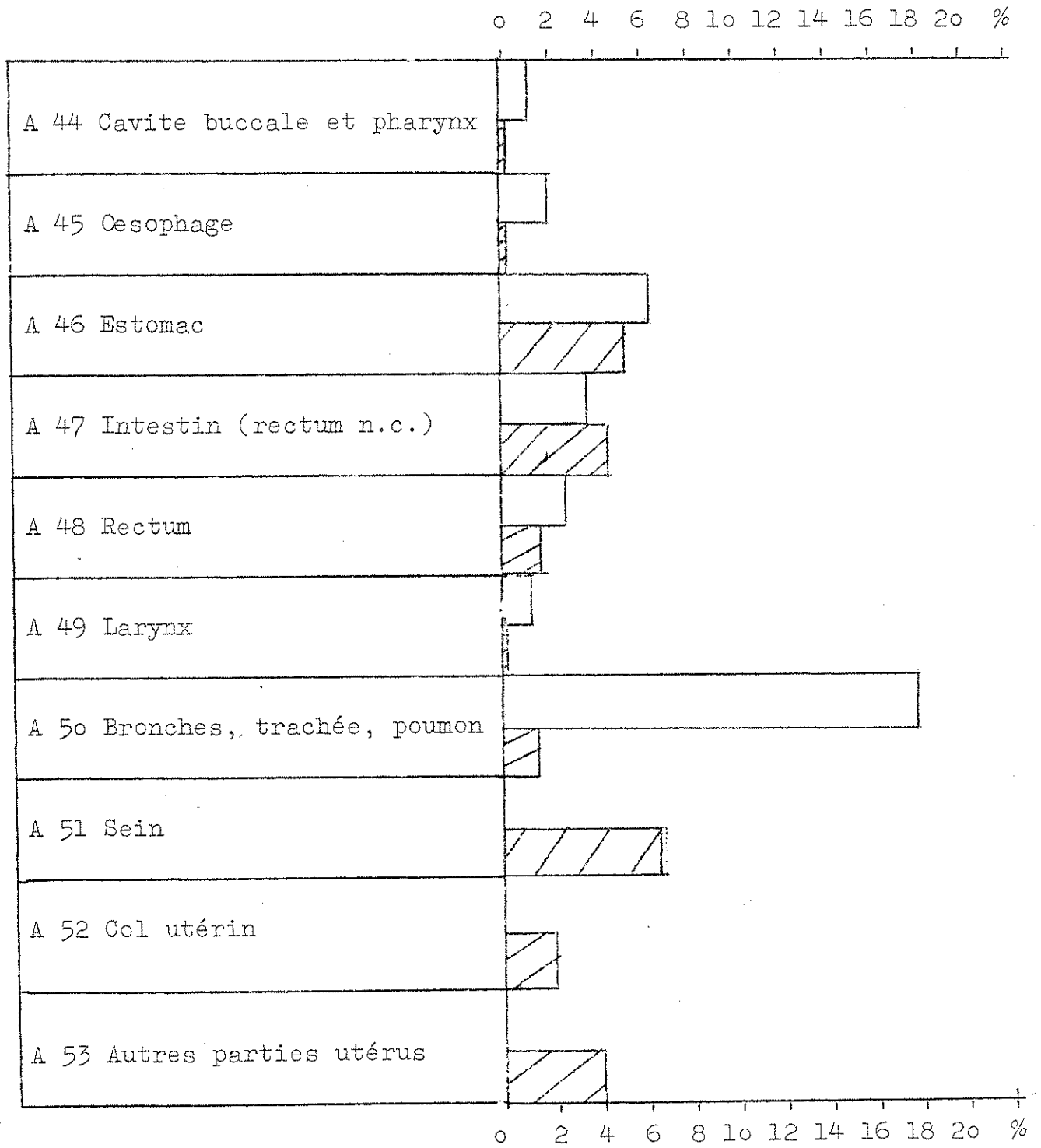
TABLEAU NO 8

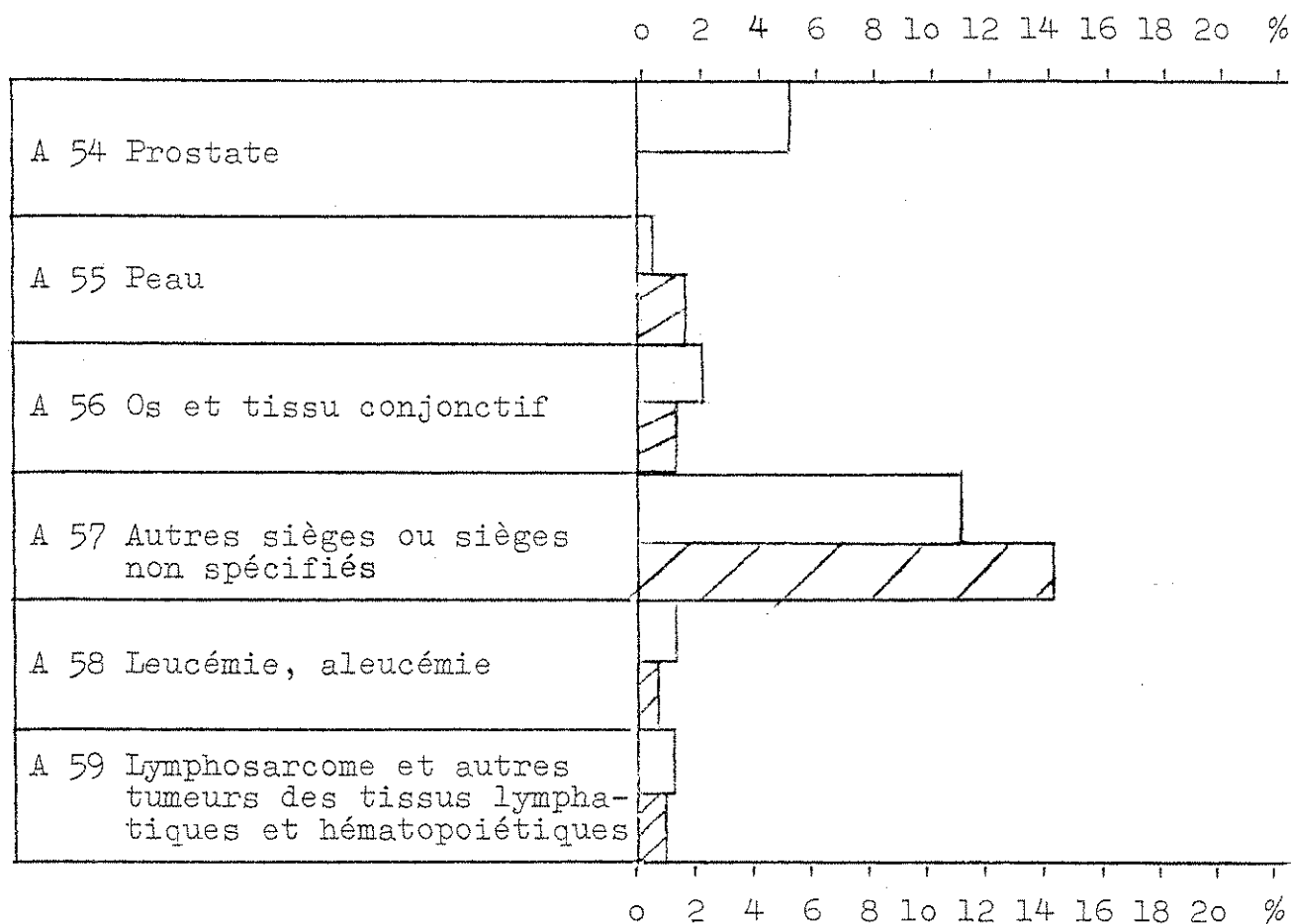
MORTALITE PAR CANCER SELON LA LOCALISATION

Année 1967

Masculin = 

Féminin = 

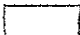


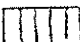


Source : Ministère de la Santé Publique - Service des statistiques.

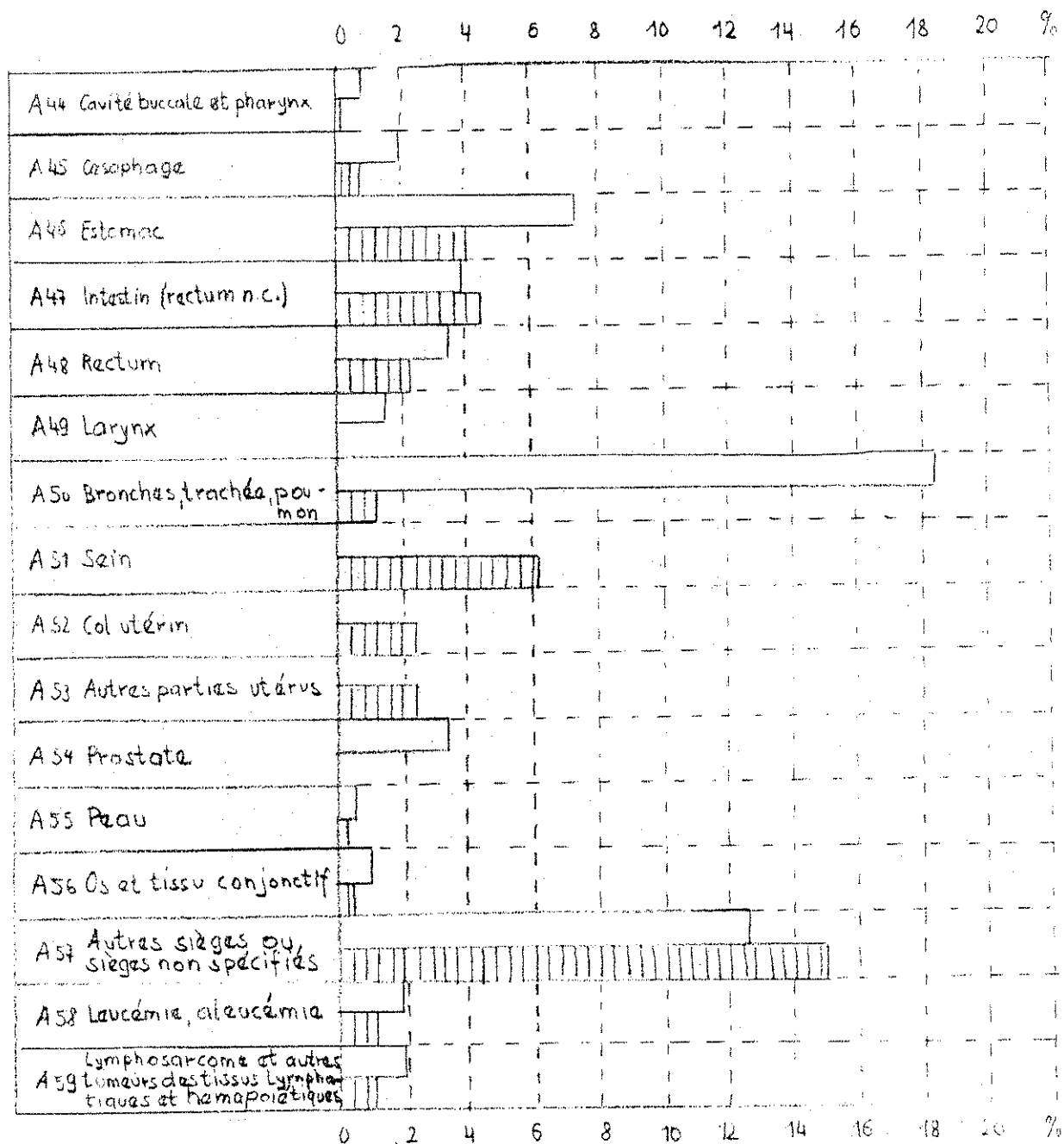
TABLEAU NO 9

Mortalité par cancer selon la localisation

Masculin = 

Féminin = 

Année 1968



Source : Ministère de la Santé Publique.

TABIEAU NO 10
DECES PAR CIRRHOSE DU FOIE

M = sexe masculin
F = sexe féminin
X = population moyenne
R = population recensée

Année	Total M + F	Total		Population totale	Population		Taux - Incidence p. 100.000 habitants		M + F
		M	F		M	F	M	F	
1923	4	4	-	264.711					
1924	7	6	1	267.071					
1925	2	1	1	268.865					
1926	6	5	1	271.231					
1927	9	9	-	285.105	X =	283.926			1,97
1928	5	5	-	289.694					
1929	7	5	2	294.748					
1930	4	3	1	299.993					
1931	7	6	1	299.208					
1932	5	5	-	298.634					
1953	22	21	1	302.020					
1954	28	26	2	303.858					
1955	42	28	14	305.696					
1956	57	45	12	307.534	X =	307.534			14,31
1957	56	46	10	309.372					
1958	53	36	14	311.210					
1959	54	39	15	313.048					
1960	58	39	19	314.889					
1961	81	57	24	318.800					
1962	86	70	16	322.700					
1963	45	33	12	325.500	X =	326.660 = données incomplètes			22,05
1964	66	48	18	333.000					
1965	96	74	22	333.300					
1966	?	?	?	334.790					
1967	78	61	17		164.575				
(Girth.)									
1967					164.575				
(Ethyl.)									
1967	18	17	1	334.790	164.575	170.215	47,39	10,57	28,07

Source : STATBO

TABIEAU NO. 11
DIEGES PAR CIRRHOSE DU FOIE

Année	Total M+F	Total		< 1 an		1-4		5-14		15-24		25-34		35-44		45-54		55-64		65 et +		
		M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	
1953	22	21	1	1																		
1954	28	26	2	1																		
1955	42	28	14									1										
1956	57	45	12									1										
1957	56	46	10																			
1958	50	36	14									1										
1959	54	39	15									1										
1960	58	39	19																			
1961	81	57	24																			
1962	86	70	16																			
1963	45	33	12									1										
1964	66	48	18									1										
1965	96	74	22																			
1966	92	65	27																			
1967	78	61	17																			
(Cirr.h.)																						
1967	18	17	1																			
(Ethyl.)																						

Source : STANEC

La mortalité générale

(voir tableaux Nos 12 et 13)

Selon le tableau No 12, le Luxembourg est, avec la Belgique, le pays aux taux de mortalité générale les plus élevés, sauf en 1968, où ce peloton est également rejoint par la République fédérale. Au cours des dix années de la période d'observation, le taux de mortalité le plus élevé se rencontre 5 fois chez le Luxembourg (1959, 1962, 1964 1965 et 1966) et cinq fois chez la Belgique (1960, 1961, 1963, 1967 et 1968). S'il n'occupe donc pas la première place, le Luxembourg occupe la seconde, sauf en 1968, où il partage cette place avec la République fédérale allemande.

A côté du Luxembourg et de la Belgique où la mortalité générale dépasse régulièrement le seuil le plus élevé de 12 o/oo, on distingue encore la République fédérale allemande et la France, où la mortalité générale dépasse régulièrement 11 o/oo, sans jamais atteindre le seuil de 12 o/oo, sauf la République fédérale allemande en 1968, et le troisième groupe de pays, les Pays-Bas et l'Italie, où la mortalité générale est la plus basse de la Communauté. Encore celle de l'Italie varie-t-elle entre 9 et 10 o/oo, et celle des Pays-Bas entre 7 et 8 o/oo. Ce sont donc les Pays-Bas où le taux de mortalité générale est le plus favorable.

La comparaison des pyramides de population par âge et sexe donne une explication, partielle toutefois, de ces phénomènes (voir tableau No 13).

Il est connu que plus la base de la pyramide de la population est large, plus le nombre de naissances est élevé. L'allure générale de la pyramide permet en outre certaines conclusions en ce qui concerne l'âge moyen de la population. Plus le volume de la base l'emporte sur la partie supérieure de la pyramide, plus l'âge moyen de la population est bas.

Or les pyramides aux bases les plus larges sont précisément celles des Pays-Bas et de l'Italie. Et c'est en outre la pyramide des Pays-Bas qui présente la base la plus étoffée des deux pays.

Viennent ensuite la France ainsi que la République fédérale, dont les pyramides démographiques ont une base nettement moins large que celles des Pays-Bas et de l'Italie, mais plus large que celles de la Belgique et du Luxembourg.

Ce sont ces deux derniers pays qui comptent donc, toutes proportions gardées, le moins de naissances (voir par ailleurs le tableau No 14 relatif à la natalité comparée des pays de la CEE). L'âge moyen de leur population est d'autre part, étant donné la configuration des pyramides respectives, plus élevé qu'aux Pays-Bas, en Italie et en France. Cette dernière observation ne saurait être faite toutefois par rapport à la R.F.A., où l'étage moyen de la pyramide semble plus important que l'étage inférieur.

Nous constatons donc qu'il y a une relation certaine entre l'âge moyen de la population et le niveau de la mortalité générale. Plus une population est jeune, plus la mortalité est basse et plus elle est âgée, plus la mortalité est élevée.

Cette observation rejoint l'affirmation, très banale en somme, que chez l'individu l'âge avancé prédispose davantage aux maladies, mortelles ou non.

Sur le plan de notre population, cela signifie qu'en raison de son âge moyen élevé, un des plus élevés de la Communauté, il faut s'attendre à une mortalité plus forte que la moyenne communautaire. Mais cela signifie également que l'état de la santé est moins favorable au Luxembourg que dans un pays plus jeune.

Annexe

La relation entre la santé et l'âge moyen de la population n'est toutefois pas absolue, comme le démontre d'ailleurs la comparaison du Luxembourg avec la République fédérale allemande. Alors que la population de la République fédérale est également d'un âge moyen supérieur à la moyenne communautaire, que la part des personnes âgées de 65 ans et plus dans l'ensemble de la population y est plus élevée qu'au Luxembourg (1), son taux de mortalité est inférieur à celui de notre pays pour toute la période considérée, sauf en 1968 où il rejoint le taux de mortalité luxembourgeois.

Ce fait semble démontrer que la mortalité élevée constatée au Luxembourg doit encore être attribuée à d'autres causes que le simple vieillissement de la population.

(1) Part dans la population des personnes âgées de 65 ans et plus	<u>1963</u>	<u>1964</u>	<u>1965</u>	<u>1966</u>	<u>1967</u>
R.F.A.	11,3	11,6	12,0	11,9	12,6
Luxembourg	11,3	11,5	11,6	11,7	12,0

Source : Office statistique des Communautés européennes
et STATEC

TABLEAU NO 12

MORTALITE GENERALE

Décès pour 1.000 habitants.

Année	Allemagne (R.F.)	France	Italie	Pays-Bas	Belgique	Luxembourg
1959	11,0	11,3	9,2	7,6	11,4	11,6
1960	11,6	11,4	9,4	7,6	12,3	11,8
1961	11,2	10,8	9,3	7,6	11,6	11,4
1962	11,3	11,5	10,0	8,0	12,1	12,6
1963	11,7	11,7	10,0	8,0	12,4	12,1
1964	11,0	10,7	9,4	7,7	11,6	11,8
1965	11,5	11,1	9,8	8,0	12,2	12,3
1966	11,5	10,6	9,3	8,1	12,0	12,1
1967	11,5	10,8	9,5	7,9	12,9	12,3
1968	12,2	11,0	10,0	8,2	12,6	12,2
1969						12,4

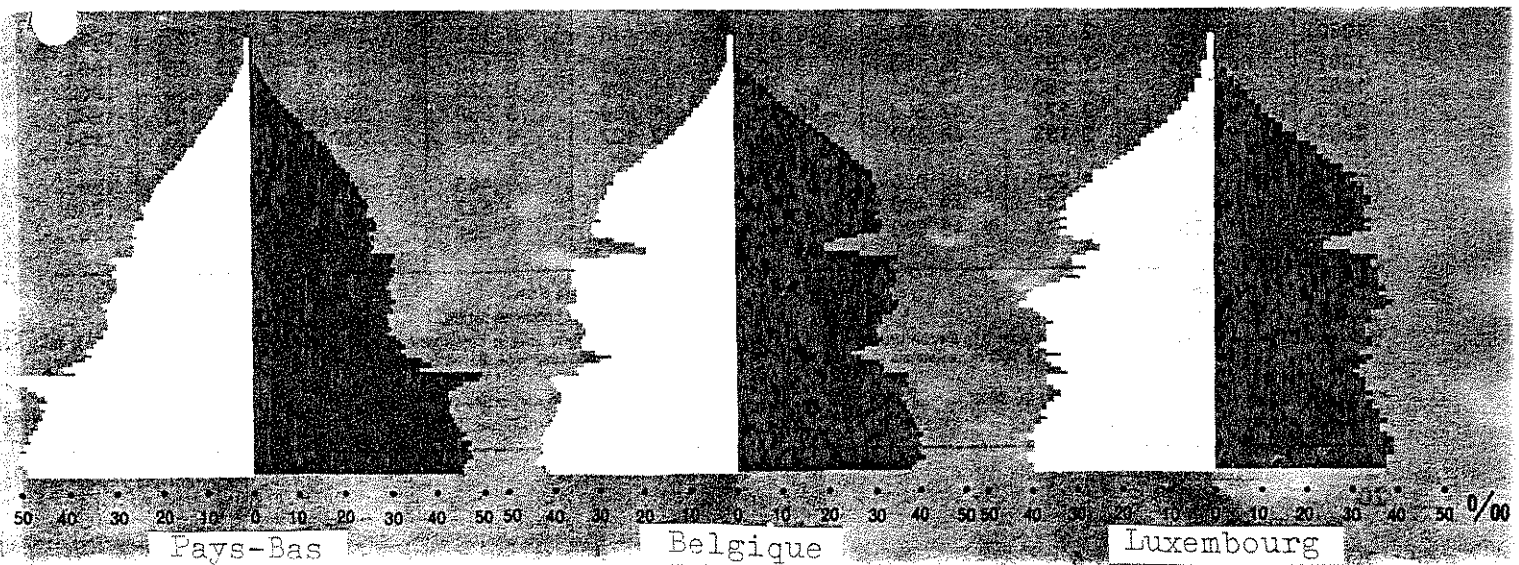
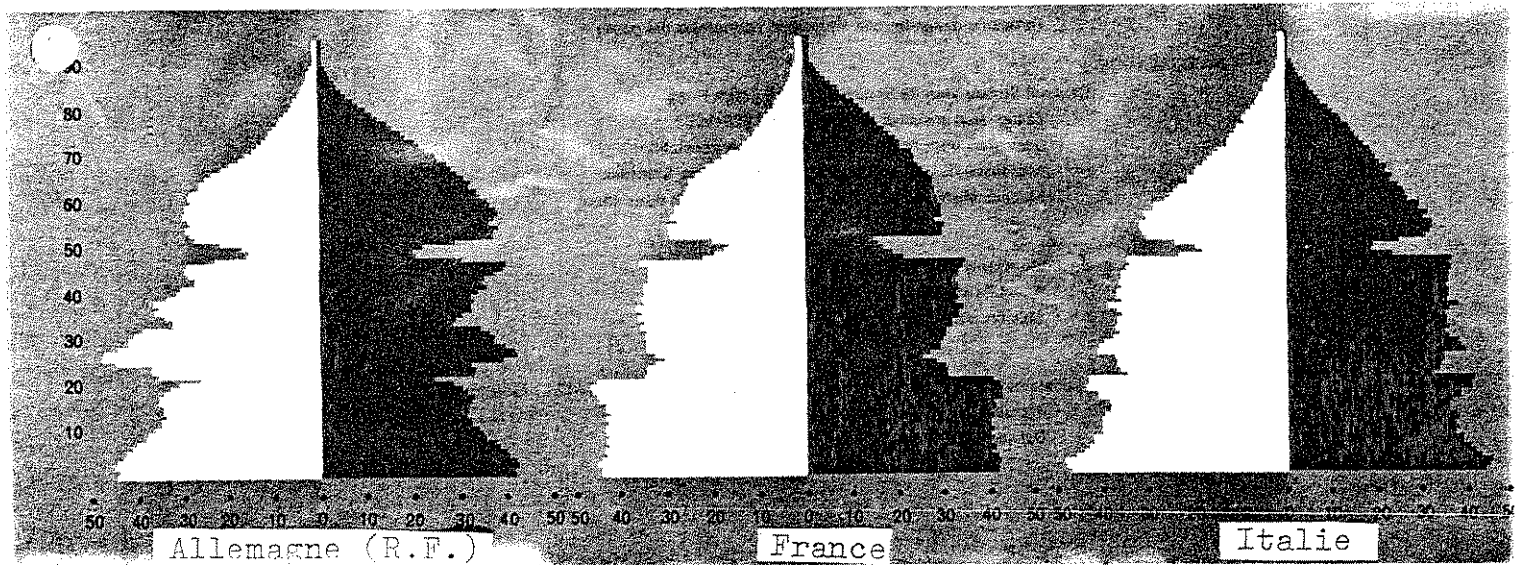
Source : Office statistique des Communautés européennes.

TABLEAU NO 13

PYRAMIDES DE LA POPULATION DES SIX PAYS DE LA COMMUNAUTE

Population par âge et sexe

Hommes  Femmes 



Source : Office statistique des Communautés Européennes.

La natalité

(voir tableaux Nos 14 et 15)

Il a été jugé opportun de consacrer également un commentaire à la natalité luxembourgeoise. Le but poursuivi est surtout de mettre en évidence l'importance que présente pour notre pays le problème de la mortalité des enfants au stade de la gestation et en bas âge.

Selon le tableau No 14 , le Luxembourg est le pays à la natalité la plus basse de toute la Communauté, pour toute la période considérée.

En outre, notre natalité a adopté une évolution des plus inquiétantes depuis 1965.

Alors qu'au cours de la période 1960-1965, les taux de natalité, quoiqu'inférieurs à ceux des autres pays de la CEE, plafonnent à peu près au niveau de 1960, ils adoptent depuis 1965 un mouvement rapidement décroissant, en tombant de 15,9 o/oo en 1965 à moins de 13,3 o/oo en 1969.

Le graphique du tableau No 15 indique à quel point la décroissance de notre natalité depuis 1965 est rapide.

Les remarques qui précèdent mettent en évidence que si la lutte contre la mortalité foetale et infantile est partout de rigueur, elle acquiert une importance accrue, voire vitale, dans le cas de notre pays.

Il en découle également quel rôle immense est dévolu à la politique de la santé au Luxembourg, pays dont on peut dire que sa population, en raison de son taux de mortalité plus élevé que dans la plupart des autres pays de la Communauté et sa natalité la plus basse de tous, brûle la chandelle par les deux bouts.

Accessoirement, si une bonne politique de santé peut réduire la mortalité générale à un niveau acceptable, une bonne politique démographique, en rajeunissant la population, peut également y contribuer.

TABLEAU NO 14

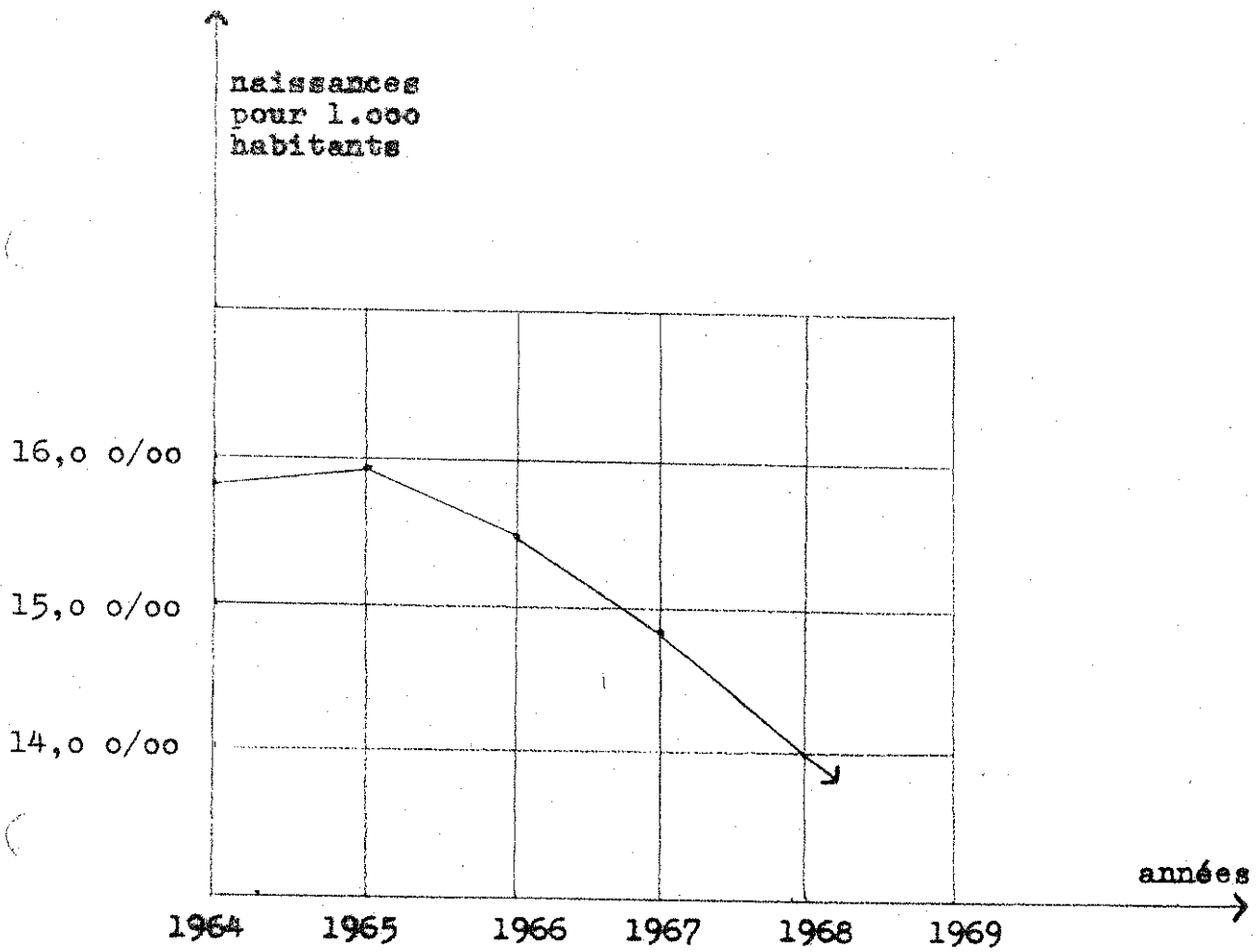
Naissances pour mille habitants

Année	Allemagne (R.F.)	France	Italie	Pays-Bas	Belgique	Luxembourg
1960	17,4	18,0	17,9	20,8	16,9	15,9
1961	18,0	18,2	18,4	21,3	17,2	16,0
1962	17,9	17,7	18,4	20,9	16,7	15,9
1963	18,3	18,2	18,7	20,9	17,0	15,6
1964	18,2	18,1	19,7	20,7	17,0	15,8
1965	17,7	17,7	18,8	19,9	16,3	15,9
1966	17,6	17,4	18,5	19,2	15,8	15,5
1967	17,0	16,8	17,7	19,0	15,2	14,8
1968	16,1	16,8	17,6	18,9	14,7	14,0
1969						13,3

Source : Office statistique des Communautés européennes.

TABLEAU NO 15

Evolution de la natalité luxembourgeoise depuis 1964



Source : Tableau No 14

La mortalité infantile

(voir tableau No 16)

Les chiffres de la mortalité infantile sont, en ce qui concerne le Luxembourg, certainement entachés d'erreur : par excès, parce que des enfants mort-nés sont, pour des raisons financières, déclarés comme nouveau-nés vivants; par défaut, parce qu'un enfant né vivant, mais décédé avant son enregistrement à l'état-civil (qui doit avoir lieu 72 heures au plus tard après la naissance) est enregistré comme mort-né. Le nouveau formulaire de déclaration des causes de décès distingue toutefois, pour les besoins statistiques, ces faux mort-nés des autres (1).

Ces erreurs seraient toutefois minimales et ne dépasseraient pas le taux de 5 %. Le chiffre de 1969 d'ailleurs en serait complètement exempt.

Tels qu'ils se présentent, les chiffres du tableau No indiquent qu'en général au cours de la période considérée, le Luxembourg a été un des pays aux taux de mortalité infantile les plus élevés de la Communauté.

La tendance de la mortalité infantile y est toutefois nettement régressive, comme dans tous les autres pays de la CEE d'ailleurs.

Au Luxembourg, cette évolution favorable s'est particulièrement accusée en 1967 et 1968, et au cours de ces années, ce pays est même devenu le deuxième, après les Pays-Bas, à avoir les taux de mortalité infantile les plus bas.

(1) : Voir Dr M. Manciaux : "Compte rendu de mission au Luxembourg 11-15 novembre 1968", Organisation Mondiale de la Santé.

En dépit des progrès réalisés, le taux de mortalité infantile y demeure nettement supérieur à celui des Pays-Bas, pays où la mortalité infantile est la plus basse (17 o/oo en 1968 et 17,50 o/oo en 1969, contre 13,60 o/oo aux Pays-Bas en 1968).

TABLEAU No 16

MORTALITE INFANTILE

(Décès d'enfants de moins d'un
an, pour 1.000 naissances vi-
vantes)

Année	Allemagne (R.F.)	France	Italie	Pays-Bas	Belgique	Luxembourg
1959	34,4	29,6	45,4	16,8	30,4	37,3
1960	33,8	27,4	43,9	16,5	31,2	31,5
1961	32,0	25,7	40,7	15,4	28,1	26,2
1962	29,3	25,7	41,8	15,3	27,5	31,1
1963	27,1	25,6	40,1	15,8	27,2	28,6
1964	25,3	23,4	36,1	14,8	25,4	29,8
1965	23,8	21,9	36,0	14,4	23,7	24,0
1966	23,6	21,7	34,3	14,7	21,2	26,8
1967	22,7	20,5	32,8	13,4	22,1	20,4
1968	22,6	20,4	32,2	13,6	21,9	17,0
1969	--	--	--	--	--	17,5

Source : Office statistique des Communautés européennes.

La mortalité néo-natale et la mortalité des enfants de 28 jours
et plus, mais de moins d'un an

(voir tableaux Nos 17 et 18)

Au sujet de la valeur des chiffres de la mortalité néo-natale, les mêmes remarques s'imposent qu'en ce qui concerne les statistiques relatives à la mortalité infantile.

Ces erreurs ne se retrouvent toutefois plus dans les données relatives à la mortalité des enfants de 28 jours et plus, mais de moins d'un an. Les erreurs affectant la mortalité néo-natale se répercutent en effet intégralement sur les taux de la mortalité infantile, de sorte que la soustraction opérée pour trouver les taux de mortalité des enfants de 28 jours et plus, mais de moins d'un an, en les rendant de signe contraire, les annule.

La comparaison des tableaux de la mortalité néo-natale et de la mortalité des enfants de 28 jours et plus, mais de moins d'un an, fait ressortir que d'une manière générale et sauf en France, la mortalité est surtout élevée au cours du premier mois après la naissance. En France, la mortalité paraît plus forte après le premier mois de vie, puisque les chiffres de la mortalité des enfants de 28 jours et plus, mais de moins d'un an sont presque tous plus élevés que ceux de la mortalité des enfants de moins de 28 jours.

Le Luxembourg suit la tendance générale, et les décès intervenus après la période de 27 jours (et avant un an) sont nettement moins nombreux que ceux intervenus au cours des quatre premières semaines après la naissance. Cette relation s'est encore accentuée depuis 1965 et l'évolution semble cantonner la mortalité des nouveau-nés de plus en plus dans le premier mois après la naissance.

Les derniers chiffres de la mortalité néo-natale au Luxembourg (1967, 1968 et 1969) sont néanmoins supérieurs à ceux de la France et des Pays-Bas pour 1967.

D'autre part, les taux de mortalité des enfants de 28 jours et plus, mais de moins d'un an demeurent, malgré l'évolution favorable enregistrée depuis 1965, toujours bien supérieurs à ceux des Pays-Bas en 1967, ces derniers étant le pays aux taux les plus favorables.

TABLEAU No 17

Annexe

MORTALITE NEO-NATALE

(Décès d'enfants de moins de
28 jours, pour 1.000 naissances
vivantes)

Année	Allemagne (R.F.)	France	Italie	Pays-Bas	Belgique	Luxembourg
1959	23,5	13,7	24,0	12,0	19,5	22,8
1960	23,9	13,4	23,7	12,1	20,4	19,1
1961	22,8	12,8	22,8	11,2	18,8	15,8
1962	21,3	12,7	22,8	11,1	18,2	17,5
1963	19,9	12,6	23,4	12,0	17,6	14,9
1964	18,9	11,9	21,8	11,7	16,6	17,2
1965	18,4	11,4	22,3	11,4	16,0	16,2
1966	18,1	11,2	--	11,2	--	16,8
1967	17,8	10,9	--	10,4	--	12,5
1968	--	--	--	--	--	11,7
1969	--	--	--	--	--	12,0

Source : Office statistique des Communautés européennes.

TABLEAU No 18

Annexe

MORTALITE DES ENFANTS DE 28 JOURS ET PLUS, MAIS DE MOINS D'UN AN

Année	Allemagne (R.F.)	France	Italie	Pays-Bas	Belgique	Luxembourg
1959	10,9	15,9	21,4	4,8	10,9	14,5
1960	9,9	14,0	20,2	4,4	10,8	12,4
1961	9,2	12,9	17,9	4,2	9,3	10,4
1962	8,0	13,0	19,0	4,2	9,3	13,6
1963	7,2	13,0	16,7	3,8	9,6	13,7
1964	6,4	11,5	14,3	3,1	8,8	12,6
1965	5,4	10,5	13,7	3,0	7,7	7,8
1966	5,5	10,5	--	3,5	--	10,0
1967	4,9	9,6	--	3,0	--	7,9
1968	--	--	--	--	--	5,3
1969	--	--	--	--	--	5,5

Source : tableaux mortalité infantile et mortalité néo-natale

La mortalité périnatale

(voir tableau No 19)

La comparabilité des statistiques relatives à la mortalité périnatale dans les six pays membres de la Communauté économique européenne laissant à désirer, il a été jugé préférable de se limiter, à l'instar du Dr. Manciaux déjà cité (1) à la comparaison de la situation existant au Luxembourg avec celle des Pays-Bas.

La mortalité périnatale, somme de la mortalité foetale tardive (à partir de la 28e semaine de grossesse) et de la mortalité néonatale précoce (la première semaine de la vie), est, selon le Dr. Manciaux, la composante majeure de la mortalité foeto-infantile. "Par exemple, en 1967, sur 171 décès foeto-infantiles, 122 (71,3 %) sont des décès périnataux".

Les chiffres de la mortalité périnatale au Luxembourg ne sont pas exempts d'erreurs. Des erreurs par excès sont dues au fait que des décès foetaux survenus avant la 28e semaine ont été déclarés à l'autorité sanitaire comme survenus après cette période par des parents désirant une sépulture pour l'enfant. Des erreurs par défaut ont été causées par non-déclaration de décès foetaux survenus après la 28e semaine. En outre, la difficulté d'estimer exactement la durée de la grossesse aura, dans un certain nombre de cas, entraîné des erreurs par excès ou par défaut.

Il semble toutefois qu'on puisse avancer les affirmations suivantes :

(1) Voir Dr. Manciaux : "Compte rendu de mission au Luxembourg, 11-15 novembre 1968", Organisation Mondiale de la Santé

- après s'être maintenue au-dessus de 30 o/oo jusqu'en 1965, (sauf en 1963), la mortalité périnatale au Luxembourg a régressé notablement en 1966, 1967, 1968 et 1969, en tombant aux alentours de 21,5 o/oo;

- après avoir été sensiblement supérieure à la mortalité périnatale enregistrée aux Pays-Bas, elle s'en est rapprochée ces dernières années sans toutefois tomber à son niveau.

Cette affirmation est documentée par des chiffres pour 1966 (voir tableau No 19) mais est également très probablement vraie pour les années suivantes (1967, 1968 et 1969), pour lesquelles nous ne possédons pas de chiffres pour les Pays-Bas.

Il s'ensuit que la situation du Luxembourg quant à la mortalité périnatale s'est améliorée, mais que des progrès sont encore possibles.

MORTALITE PERINATALE

En o/oo des naissances vi-
vantes

Année	Luxembourg	Pays-Bas
1961	31,5	29,5
1962	31,3	25,7
1963	28,2	24,5
1964	30,6	23,4
1965	31,3	23,1
1966	23,9	22,4
1967	24,6	--
1968	24,7	--
1969	21,5	--

Source : pour le Luxembourg : STATEC

pour les Pays-Bas : Conseil de l'Europe

Espérance de vie à différents âges, par sexe

(Tableau No 20)

L'examen du tableau No 20 permet de constater que pour la très grande majorité des positions, c'est au Luxembourg que se rencontrent, pour les âges considérés, les espérances de vie les plus courtes.

L'explication de ce phénomène doit tenir compte du fait que l'espérance de vie varie en raison inverse de la mortalité. Plus la mortalité est élevée, plus l'espérance de vie est réduite, plus elle est basse, plus l'espérance de vie est élevée. Demander les raisons des variations de l'espérance de vie équivaut à demander celles des variations de la mortalité.

L'observation faite au sujet du Luxembourg signifie donc que ce pays enregistre souvent, sinon le plus souvent, les taux de mortalité par âge les plus élevés de la Communauté.

Cela se vérifie pour la période 1946-1948, pour 1960 et 1967. On peut donc dire qu'il s'agit d'une constante.

Inversement, c'est aux Pays-Bas que les espérances de vie les plus longues sont les plus fréquentes, et ce pour les âges considérés. C'est que les taux de mortalité y sont également les plus bas.

L'espérance de vie au Luxembourg s'est toutefois améliorée en 1960 pour les deux sexes et pour tous les âges relevés. En 1967, on enregistre un recul par rapport à 1960 de l'espérance de vie des effectifs masculins, sauf pour l'espérance de vie à la naissance qui progresse encore. Ce recul ne s'observe pas en ce qui concerne les femmes, dont l'espérance de vie continue à croître.

Le tableau No 20 confirme en outre le fait reconnu de la longévité supérieure des femmes.

TABLEAU NO 20

Annexe

ESPERANCE DE VIE A DIFFERENTS AGES, PAR SEXE

Age et sexe	Allemagne (R.F.)	France	Italie	Pays-Bas	Belgique	Luxembourg
			Vers 1950			
	(1949-1951)	(1952-1956)	(1954-1957)	(1950-1952)	(1946-1949)	(1946-1948)
Hommes						
o	64,56	65,04	65,75	70,60	62,04	61,69
20	50,34	48,90	51,04	53,70	48,02	48,04
40	32,32	30,68	32,52	34,90	30,61	30,26
60	16,20	15,24	16,23	17,80	15,45	15,08
Femmes						
o	68,48	71,15	70,02	72,90	67,26	65,75
20	53,24	54,36	54,68	55,40	52,27	51,51
40	34,67	35,58	35,76	36,30	34,20	33,43
60	17,46	18,54	18,20	18,60	17,45	16,87
			Vers 1960			
	(1959-1960)	(1960)	(1960-1962)	(1956-1960)	(1959-1963)	(1960)
Hommes						
o	66,69	67,20	67,24	71,40	67,73	66,00
20	50,38	49,90	51,67	53,70	50,26	49,96
40	31,98	31,40	33,06	34,70	31,66	31,42
60	15,53	15,60	18,23	17,70	15,52	15,52
Femmes						
o	71,94	73,80	72,27	74,80	73,51	72,28
20	54,89	55,90	56,07	56,70	55,53	54,76
40	35,83	36,90	36,97	37,30	36,34	35,66
60	18,22	19,50	19,27	19,50	18,69	18,21
			Vers 1965			
	(1964-1965)	(1964)		(1961-1965)		(1967)
Hommes						
o	67,59	68,00	---	71,10	---	66,27
20	50,47	45,70	---	53,30	---	48,96
40	31,96	31,90	---	34,30	---	30,57
60	15,51	16,00	---	17,40	---	14,51
Femmes						
o	73,45	75,10	---	75,90	---	72,62
20	55,70	52,10	---	57,50	---	55,14
40	36,54	37,80	---	38,10	---	35,87
60	18,93	20,30	---	20,10	---	18,41

On appelle espérance de vie le nombre moyen d'années restant à vivre pour les personnes du sexe masculin ou féminin au moment où elles atteignent l'âge indiqué et dans l'hypothèse où elles sont soumises aux conditions de mortalité qui prévalent à l'époque à laquelle se réfèrent les tableaux.

Source : Office statistique des Communautés européennes.

Annexe

L'état sanitaire des ouvriers assurés auprès de l'assurance-maladie

Le tableau No 21 indique les maladies affectant les ouvriers affiliés à l'assurance-maladie légale, c'est-à-dire un groupe représentant près de la moitié de la population active (voir tableau No 22). Ces maladies sont classées dans l'ordre de leur fréquence décroissante.

Les quatre premiers groupes d'affections ainsi que les maladies oto-rhino-laryngologiques, les maladies de l'appareil circulatoire et de l'appareil respiratoire constituent les maladies les plus courantes. A elles seules, elles représentent près de 85 % du total des maladies indiquées dans le relevé ressortant des statistiques de l'assurance-maladie.

Quelle a été l'évolution de ces maladies au cours des dix dernières années (1959- 1968) ?

Ainsi qu'il ressort des tableaux Nos 23, 24 et 25, et compte tenu du mouvement des assurés (voir tableau No 22), l'évolution des maladies du groupe grippe : angines et bronchites aiguës, refroidissements légers etc. ainsi que des affections du groupe accidents, lésions traumatiques des tissus à l'exception des accidents de travail a été plutôt stationnaire, tant du point de vue du nombre des cas que du point de vue gravité, qui se mesure au nombre de jours de maladie par cas. Il semble qu'il en soit de même en ce qui concerne les maladies de l'appareil digestif et les maladies oto-rhino-laryngologiques, après une flambée toutefois du nombre de cas aux alentours de 1963, 1964, 1965 et 1966. Le nombre de cas de maladies de l'appareil respiratoire semble manifester une tendance régressive, laquelle apparaît nettement en ce qui concerne les cas de maladies de l'appareil circulatoire (gravité stationnaire pour les deux groupes). Par contre le nombre de cas du groupe arthritisme est en très nette augmentation, la gravité restant à peu près la même.

En ce qui concerne les autres maladies moins ou très peu répandues, retenons d'abord celles à évolution marquée. Comme maladies dont le nombre de cas est en nette augmentation, notons les maladies nerveuses et mentales, qui semblent toutefois devenir moins longues, les maladies spécifiquement féminines (1) ainsi que les maladies de la nutrition, adiposité, diabète etc., aux gravités stationnaires.

Sont très nettement en régression les cas de maladies infectieuses autres que les maladies vénériennes, et particulièrement celles soumises à la déclaration obligatoire : fièvre scarlatine etc. ainsi que les cas d'affections tuberculeuses. La gravité reste toutefois à peu près constante.

Les maladies de l'appareil urogénital, les états de faiblesse organique générale, les néoformations : cancers, sarcomes etc. et tumeurs bénignes, ainsi que les maladies professionnelles non indemnisées par l'assurance-accidents sont soit stationnaires, soit en légère régression, tant du point de vue du nombre total des cas que du point de vue des jours par cas. En ce qui concerne les maladies de l'appareil visuel, si le nombre de cas semble régressif, la gravité paraît s'accroître.

Quant aux états syphilitiques, gonorrhées et autres maladies vénériennes, ils restent tout à fait marginaux, sans toutefois disparaître complètement.

(1) Population active féminine avec le statut d'ouvriers

	En chiffres absolus	En indices
1960	11.000	100
1966	10.844	98,58

TABLEAU NO 21

Annexe

MALADIES AFFECTANT LES OUVRIERS ASSURES AUPRES DE L'ASSURANCE
MALADIE, DANS L'ORDRE DE LEUR FREQUENCE DECROISSANTE

M a l a d i e s	Cas en % du nombre total	Rang
-Grippe : angines et bronchites aiguës, refroidissements légers etc.	33,50	1
-Maladies de l'appareil digestif : de l'estomac, des intestins et de leurs annexes : foie, pancréas, etc.	14,64	2
-Arthritisme : goutte, rhumatisme, diathèse rhumatismale, etc.	13,26	3
-Accidents, lésions traumatiques des tissus à l'exception des accidents de travail	8,87	4
-Maladies non nommées ou de diagnostic incertain	6,51	5
-Maladies oto-rhino-laryngologiques : oeil, nez, larynx	5,49	6
-Maladies de l'appareil circulatoire : du coeur et des artères, ulcère crural, varices et leurs suites	4,59	7
-Maladies de l'appareil respiratoire : asthme, bronchite chronique, pneumonie	4,49	8
-Maladies nerveuses et mentales	2,50	9
-Maladies de l'appareil urogénital	1,89	10
-Etats de faiblesse organique générale : chlorose, anémies, rachitisme etc.	1,09	11
-Maladies de la matrice et annexes inc. hémorragies utérines, avortements	1,09	12
-Maladies de l'appareil visuel	0,66	13
-Néoplasmes : cancer, sarcome etc. et tumeurs bénignes	0,45	14
-Autres maladies infectueuses, particulièrement celles soumises à la déclaration obligatoire : fièvre scarlatine etc.	0,28	15
-Maladies professionnelles non indemnisées par l'assurance-accidents	0,26	16
-Maladies de la nutrition : adiposité, diabète, etc.	0,25	17
-Affections tuberculeuses : pré-tuberc. tuberculose pulmonaire, cutanée, osseuse, scrophulose etc.	0,16	18
-Gonorrhées et autres maladies vénériennes	--	19
-Etats syphilitiques (incl. maladies nerveuses d'ordre paraluétique, tabès etc.)	--	20

Source : Tableau 23

TABLEAU NO 22

NOMBRE TOTAL DES ASSURES OBLIGATOIRES ACTIFS (OUVRIERS)

Période	Nombre d'assurés 1)		Population active intérieure 2)	
	chiffres absolus	en indices 1960=100	en milliers	en indices 1960=100
1960	65.555	100,0	133,7	100,0
1961	67.278	102,6	--	--
1962	67.246	102,5	--	--
1963	66.838	101,9	135,8	101,5
1964	68.394	104,3	137,8	103,0
1965	70.200	107,0	138,9	103,8
1966	70.384	107,3	140,1	104,7
1967	68.410	104,3	138,4	103,5
1968	67.983	103,7	138,8	103,8

Population active intérieure : à l'inclusion des personnes travaillant au Grand-Duché, mais résidant à l'étranger et à l'exclusion des personnes travaillant à l'étranger, mais résidant au Grand-Duché.

Source : 1) Comptes rendus de l'assurance-maladie
Exercices 1959-1968

2) Annuaire statistique 1969, p. 18, tableau 14.

TABLEAU NO 23

Annexe

CAS ET JOURS DE MALADIE AVEC INCAPACITE DE TRAVAIL PAR RAPPORT
A LA NATURE DES MALADIES (OUVRIERS)

Nomenclature des maladies	Cas	Jours	En % du nombre total	
			Cas	Jours
1. Affections tuberculeuses: prétuberc. tuberculose pulmonaire, cutanée, osseuse, scrophulose etc.				
1959	90	11.980	0,26	1,84
1960	84	10.993	0,21	1,50
1961	69	8.923	0,20	1,39
1962	71	9.224	0,18	1,33
1963	60	7.597	0,15	1,05
1964	66	9.405	0,17	1,31
1965	60	6.474	0,14	0,83
1966	60	9.454	0,16	1,36
1967	36	4.683	0,10	0,69
1968	34	3.300	0,09	0,47
Sous-total 1959-1968	630	82.033	0,16	1,15
2. Etats de faiblesse orga- nique générale: chlorose, anémies, rachitisme etc.				
1959	400	8.174	1,18	1,26
1960	423	8.516	1,07	1,16
1961	478	8.720	1,36	1,36
1962	359	7.163	0,92	1,04
1963	461	9.976	1,13	1,38
1964	512	9.377	1,29	1,30
1965	442	9.415	1,00	1,20
1966	437	8.564	1,13	1,23
1967	374	6.121	1,00	0,91
1968	360	5.947	0,91	0,84
Sous-total 1959-1968	4.246	81.973	1,09	1,14

Nomenclature des maladies	Cas	Jours	En % du nombre tot.	
			Cas	Jours
3. Etats syphilitiques (incl. maladies nerveuses d'ordre paralytique, tabès etc.)				
1959	1	13	-	-
1960	-	-	-	-
1961	-	-	-	-
1962	1	37	-	0,01
1963	1	7	-	-
1964	5	58	0,01	0,01
1965	2	23	-	-
1966	2	58	0,01	0,01
1967	1	11	-	-
1968	1	16	-	-
Sous-total 1959-1968	14	223	-	-
4. Gonorrhées et autres maladies vénériennes				
1959	3	31	-	-
1960	3	55	0,01	0,01
1961	3	31	0,01	0,01
1962	1	4	-	-
1963	3	69	0,01	0,01
1964	3	34	0,01	-
1965	4	245	0,01	0,03
1966	-	-	-	-
1967	2	13	0,01	-
1968	-	-	-	-
Sous-total 1959-1968	22	482	-	-

Nomenclature des maladies	Cas	Jours	En % du nombre total	
			Cas	Jours
5. Autres maladies infectueuses, particulièrement celles soumises à la déclaration obligatoire : fièvre scarlatine etc.				
1959	124	2.629	0,37	0,40
1960	140	3.563	0,35	0,48
1961	122	2.406	0,35	0,37
1962	122	2.580	0,31	0,37
1963	132	2.197	0,32	0,30
1964	197	2.786	0,50	0,39
1965	77	1.954	0,17	0,25
1966	85	1.649	0,22	0,24
1967	65	1.329	0,17	0,20
1968	<u>12</u>	<u>178</u>	<u>0,03</u>	<u>0,02</u>
Sous-total 1959-1968	1.076	21.271	0,28	0,30
6. Grippe : angines et bronchites aiguës, refroidissements légers etc.				
1959	11.264	121.301	33,15	18,68
1960	14.729	167.360	37,30	22,78
1961	10.567	110.922	30,17	17,32
1962	14.449	148.014	36,92	21,41
1963	14.207	153.269	34,89	21,17
1964	11.611	124.339	29,33	17,28
1965	16.335	183.147	36,80	23,35
1966	11.406	120.293	29,57	17,33
1967	11.389	120.432	30,39	17,86
1968	<u>13.247</u>	<u>150.687</u>	<u>35,41</u>	<u>21,43</u>
Sous-total 1959-1968	129.904	1.548.361	33,50	21,61

Nomenclature des maladies	Cas	Jours	En % du nombre total	
			Cas	Jours
7. Néoplasmes : cancer, sarcome etc. et tumeurs bénignes				
1959	157	7.994	0,46	1,23
1960	177	7.304	0,45	0,99
1961	248	9.776	0,71	1,53
1962	186	8.045	0,48	1,16
1963	163	6.721	0,40	0,93
1964	164	6.721	0,41	0,93
1965	159	7.233	0,36	0,92
1966	160	6.096	0,41	0,88
1967	184	5.641	0,49	0,84
1968	<u>154</u>	<u>5.371</u>	<u>0,39</u>	<u>0,76</u>
Sous-total 1959-1968	1.752	70.902	0,45	0,99
8. Maladies de l'appareil respiratoire : asthme, bronchite chronique, pneumonie				
1959	1.581	44.746	4,65	6,89
1960	1.857	52.362	4,70	7,13
1961	1.587	43.057	4,53	6,72
1962	2.035	53.166	5,20	7,69
1963	2.024	51.151	4,97	7,07
1964	1.940	47.289	4,90	6,57
1965	1.768	45.500	3,98	5,80
1966	1.705	39.766	4,42	5,73
1967	1.437	40.117	3,83	5,95
1968	<u>1.488</u>	<u>43.796</u>	<u>3,78</u>	<u>6,23</u>
Sous-total 1959-1968	17.422	460.950	4,49	6,43

Nomenclature des maladies	Cas	Jours	En % du nombre total	
			Cas	Jours
9. Maladies de l'appareil digestif : de l'estomac, des intestins et de leurs annexes : foie, pancréas, etc.				
1959	4.975	114.083	14,64	17,56
1960	5.605	126.702	14,19	17,24
1961	5.556	117.206	15,87	18,30
1962	5.342	113.471	13,65	16,41
1963	5.963	121.082	14,64	16,73
1964	6.363	129.408	16,07	17,98
1965	6.210	129.330	13,99	16,49
1966	5.994	122.816	15,54	17,69
1967	5.643	119.282	15,06	17,69
1968	<u>5.103</u>	<u>101.973</u>	<u>12,96</u>	<u>14,50</u>
Sous-total 1959-1968	56.754	1.195.353	14,64	16,69
10. Maladies de la nutrition: adiposité, diabète, etc.				
1959	73	2.717	0,22	0,42
1960	53	1.921	0,13	0,26
1961	74	2.102	0,21	0,33
1962	64	2.520	0,16	0,36
1963	77	2.128	0,19	0,29
1964	83	2.847	0,21	0,40
1965	94	3.246	0,21	0,41
1966	103	3.744	0,27	0,54
1967	140	3.826	0,37	0,57
1968	<u>200</u>	<u>5.716</u>	<u>0,51</u>	<u>0,81</u>
Sous-total 1959-1968	961	30.767	0,25	0,43

Nomenclature des maladies	Cas	Jours	En % du nombre total	
			Cas	Jours
11. Arthritisme : goutte, rhumatisme, diathèse rhumatismale, etc.				
1959	3.997	75.623	11,76	11,64
1960	4.514	87.387	11,43	11,89
1961	4.464	80.593	12,75	12,58
1962	4.733	84.601	12,09	12,24
1963	4.881	91.731	11,99	12,67
1964	5.591	103.789	14,12	14,42
1965	6.054	108.880	13,64	13,88
1966	5.711	104.301	14,81	15,02
1967	5.759	109.666	15,37	16,27
1968	<u>5.731</u>	<u>110.045</u>	<u>14,55</u>	<u>15,65</u>
Sous-total 1959-1968	51.435	956.616	13,26	13,35
12. Maladies de l'appareil circulatoire : du coeur et des artères, ulcère crural, varices et leurs suites				
1959	1.877	51.038	5,52	7,86
1960	1.967	61.024	4,98	8,31
1961	2.038	56.730	5,82	8,86
1962	1.805	52.870	4,61	7,65
1963	1.763	53.693	4,33	7,42
1964	1.878	49.073	4,74	6,82
1965	1.848	57.367	4,16	7,32
1966	1.729	48.970	4,48	7,05
1967	1.545	40.057	4,12	5,94
1968	<u>1.352</u>	<u>45.927</u>	<u>3,43</u>	<u>6,53</u>
Sous-total 1959-1968	17.802	516.749	4,59	7,21

Nomenclature des maladies	Cas	Jours	En % du nombre total	
			Cas	Jours
13. Maladies nerveuses et mentales (excepté 3)				
1959	737	25.769	2,17	3,97
1960	863	27.327	2,19	3,72
1961	852	26.491	2,43	4,14
1962	880	25.943	2,25	3,75
1963	937	26.403	2,30	3,65
1964	1.071	29.211	2,71	4,06
1965	1.148	28.488	2,59	3,63
1966	1.127	29.798	2,92	4,29
1967	1.087	28.860	2,90	4,28
1968	<u>1.002</u>	<u>29.184</u>	<u>2,54</u>	<u>4,15</u>
Sous-total 1959-1968	9.704	277.474	2,50	3,99
14. Maladies de l'appareil urogénital (exc. 4 év. 3)				
1959	653	14.284	1,92	2,20
1960	749	16.137	1,90	2,20
1961	687	14.305	1,96	2,23
1962	781	19.020	2,00	2,75
1963	838	19.092	2,06	2,64
1964	736	18.653	1,86	2,59
1965	698	15.852	1,57	2,02
1966	699	14.611	1,81	2,10
1967	716	16.560	1,91	2,46
1968	<u>785</u>	<u>20.371</u>	<u>1,99</u>	<u>2,90</u>
Sous-total 1959-1968	7.342	168.885	1,89	2,36

Nomenclature des maladies	Cas	Jours	En % du nombre total	
			Cas	Jours
15. Maladies de la matrice et annexes incl. hémor- ragies utérines, avor- tements (exc. 3 et 4)				
1959	400	9.798	1,18	1,51
1960	423	9.209	1,07	1,25
1961	454	10.249	1,30	1,60
1962	425	9.575	1,09	1,39
1963	350	8.174	0,86	1,13
1964	278	6.806	0,70	0,95
1965	417	9.545	0,94	1,22
1966	441	9.917	1,14	1,43
1967	521	11.774	1,39	1,75
1968	520	11.126	1,32	1,58
Sous-total 1959-1968	4.229	96.173	1,09	1,34
16. Maladies de l'appareil visuel (exc. 3 et 6)				
1959	257	5.576	0,76	0,86
1960	243	4.445	0,62	0,60
1961	248	5.119	0,71	0,80
1962	279	5.702	0,71	0,82
1963	254	5.590	0,62	0,77
1964	274	5.789	0,69	0,80
1965	275	7.537	0,62	0,96
1966	227	5.739	0,59	0,83
1967	238	5.320	0,64	0,79
1968	249	5.552	0,63	0,79
Sous-total 1959-1968	2.544	56.369	0,66	0,79

Nomenclature des maladies	Cas	Jours	En % du nombre total	
			Cas	Jours
17. Maladies oto-rhino-laryngologiques : oeil, nez, larynx (exc. 3 et 6)				
1959	2.012	32.331	5,92	4,98
1960	1.900	29.828	4,81	4,06
1961	1.955	30.945	5,58	4,83
1962	1.919	29.379	4,90	4,25
1963	2.087	32.937	5,13	4,55
1964	2.489	39.230	6,29	5,45
1965	2.536	37.610	5,71	4,80
1966	2.269	33.978	5,88	4,89
1967	2.143	32.523	5,72	4,82
1968	1.989	29.759	5,05	4,23
Sous-total 1959-1968	21.299	328.520	5,49	4,59
18. Accidents, lésions traumatiques des tissus à l'exception des accidents de travail				
1959	3.108	81.586	9,15	12,56
1960	3.513	83.943	8,90	11,43
1961	3.417	81.567	9,76	12,74
1962	3.280	82.417	8,38	11,92
1963	3.680	88.015	9,04	12,16
1964	3.276	81.247	8,27	11,29
1965	3.513	86.634	7,91	11,05
1966	3.308	78.992	8,58	11,38
1967	3.619	84.718	9,66	12,56
1968	3.699	86.479	9,39	12,30
Sous-total 1959-1968	34.413	835.598	8,87	11,66

Annexe

Tableau No 23 - suite

Nomenclature des maladies	Cas	Jours	En % du nombre total	
			Cas	Jours
19. Maladies professionnelles non indemnisées par l'as- surance-accidents				
1959	197	4.340	0,58	0,67
1960	69	1.986	0,17	0,27
1961	92	1.907	0,26	0,30
1962	75	1.505	0,19	0,22
1963	95	1.873	0,23	0,26
1964	121	1.990	0,31	0,28
1965	100	1.696	0,23	0,22
1966	88	1.783	0,23	0,26
1967	88	1.434	0,23	0,21
1968	<u>66</u>	<u>1.103</u>	<u>0,17</u>	<u>0,16</u>
Sous-total 1959-1968	991	19.617	0,26	0,27
20. Maladies non nommées ou de diagnostic incertain				
1959	2.076	35.513	6,11	5,47
1960	2.181	34.667	5,52	4,72
1961	2.107	29.373	6,02	4,59
1962	2.334	36.171	5,96	5,23
1963	2.745	42.129	6,74	5,82
1964	2.934	51.595	7,41	7,17
1965	2.652	44.074	5,97	5,62
1966	3.021	53.737	7,83	7,74
1967	2.490	41.871	6,64	6,21
1968	<u>2.698</u>	<u>46.768</u>	<u>6,85</u>	<u>6,65</u>
Sous-total 1959-1968	25.238	415.898	6,51	5,81
Total général :	387.778	7.164.214	100,00	100,00

Source : Comptes rendus de l'assurance-maladie
Exercices 1959 à 1968

TABLEAU NO 24

Annexe

CAS ET JOURS DE MALADIE AVEC INCAPACITE DE TRAVAIL PAR RAPPORT
A LA NATURE DES MALADIES (OUVRIERS)

1959 = indice 100

Nomenclature des maladies	Cas	Jours	1959 = indice 100	
			Cas	Jours
1. Affections tuberculeuses : pré-tuberc. tuberculose pulmonaire, cutanée, osseuse, scrophulose etc.				
1959	90	11.980	100	100
1960	84	10.993	93	92
1961	69	8.923	77	74
1962	71	9.224	79	77
1963	60	7.597	67	63
1964	66	9.405	73	79
1965	60	6.474	67	54
1966	60	9.454	67	79
1967	36	4.683	40	39
1968	34	3.300	38	28
2. Etats de faiblesse organique générale : chlorose, anémies, rachitisme etc.				
1959	400	8.174	100	100
1960	423	8.516	106	104
1961	478	8.720	120	107
1962	359	7.163	90	88
1963	461	9.976	115	122
1964	512	9.377	128	115
1965	442	9.415	111	115
1966	437	8.564	109	105
1967	374	6.121	94	75
1968	360	5.947	90	73

Tableau No 24 - suite

Nomenclature des maladies	Cas	Jours	Cas 1959=in- dice 100	Jours 1959=in- dice 100
3. Etats syphilitiques (incl. mala- dies nerveuses d'ordre paraluéti- que, tabès etc.)				
1959	1	13	100	100
1960	-	-	-	-
1961	-	-	-	-
1962	1	37	100	285
1963	1	7	100	54
1964	5	58	500	446
1965	2	23	200	177
1966	2	58	200	446
1967	1	11	100	85
1968	1	16	100	123
4. Gonorrhées et autres maladies vénériennes				
1959	3	31	100	100
1960	3	55	100	177
1961	3	31	100	100
1962	1	4	33	13
1963	3	69	100	223
1964	3	34	100	110
1965	4	245	133	790
1966	-	-	-	-
1967	2	13	67	42
1968	-	-	-	-
5. Autres maladies infectueuses, particulièrement celles sou- mises à la déclaration obli- gatoire : fièvre scarlatine etc.				
1959	124	2.629	100	100
1960	140	3.563	113	136
1961	122	2.406	98	92
1962	122	2.580	98	98
1963	132	2.197	106	84
1964	197	2.786	159	106
1965	77	1.954	62	74
1966	85	1.649	69	63
1967	65	1.329	52	51
1968	12	178	10	7

Tableau No 24 - suite

Nomenclature des maladies	Cas	Jours	Cas 1959=in- dice 100	Jours 1959=in- dice 100
6. Grippe : angines et bronchites aiguës, refroidissements légers etc.				
1959	11.264	121.301	100	100
1960	14.729	167.360	131	138
1961	10.657	110.922	95	91
1962	14.449	148.014	128	122
1963	14.207	153.269	126	126
1964	11.611	124.339	103	103
1965	16.335	183.147	145	151
1966	11.406	120.293	101	99
1967	11.389	120.432	101	99
1968	13.947	150.687	124	124
7. Néoplasmes : cancer, sarcome etc. et tumeurs bénignes				
1959	157	7.994	100	100
1960	177	7.304	113	91
1961	248	9.776	158	122
1962	186	8.045	118	101
1963	163	6.721	104	84
1964	164	6.721	104	84
1965	159	7.233	101	90
1966	160	6.096	102	76
1967	184	5.641	117	71
1968	154	5.371	98	67
8. Maladies de l'appareil respiratoire : asthme, bronchite chronique, pneumonie				
1959	1.581	44.746	100	100
1960	1.857	52.362	117	117
1961	1.587	43.057	100	96
1962	2.035	53.166	129	119
1963	2.024	51.151	128	114
1964	1.940	47.289	123	106
1965	1.768	45.500	112	102
1966	1.705	39.766	108	89
1967	1.437	40.117	91	90
1968	1.488	43.796	94	98

Nomenclature des maladies	Cas	Jours	Cas 1959=in- dice 100	Jours 1959=in- dice 100
9. Maladies de l'appareil digestif : de l'estomac, des intestins et de leurs annexes : foie, pancréas, etc.				
1959	4.975	114.083	100	100
1960	5.605	126.702	113	111
1961	5.556	117.206	112	103
1962	5.342	113.471	107	99
1963	5.963	121.082	120	106
1964	6.363	129.408	128	113
1965	6.210	129.330	125	113
1966	5.994	122.816	120	108
1967	5.643	119.282	113	105
1968	5.103	101.973	103	89
10. Maladies de la nutrition: adiposité, diabète, etc.				
1959	73	2.717	100	100
1960	53	1.921	73	71
1961	74	2.102	101	77
1962	64	2.520	88	93
1963	77	2.128	105	78
1964	83	2.847	114	105
1965	94	3.246	129	119
1966	103	3.744	141	138
1967	140	3.826	192	141
1968	200	5.716	274	210
11. Arthritisme : goutte, rhumatisme, diathèse rhumatismale, etc.				
1959	3.997	75.623	100	100
1960	4.514	87.387	113	116
1961	4.464	80.593	112	107
1962	4.733	84.601	118	112
1963	4.881	91.731	122	121
1964	5.591	103.789	140	137
1965	6.054	108.880	151	144
1966	5.711	104.301	143	138
1967	5.759	109.666	144	145
1968	5.731	110.045	143	146

Tableau No 24 - suite

Nomenclature des maladies	Cas	Jours	Cas 1959=in- dice 100	Jours 1959=in- dice 100
12. Maladies de l'appareil circulatoire : du coeur et des artères, ulcère crural, varices et leurs suites				
1959	1.877	51.038	100	100
1960	1.967	61.024	105	120
1961	2.038	56.730	109	111
1962	1.805	52.870	96	104
1963	1.763	53.693	94	105
1964	1.878	49.073	100	96
1965	1.848	57.367	98	112
1966	1.729	48.970	92	96
1967	1.545	40.057	82	78
1968	1.352	45.927	72	90
13. Maladies nerveuses et men- tales				
1959	737	25.769	100	100
1960	863	27.327	117	106
1961	852	26.491	116	103
1962	880	25.943	119	101
1963	937	26.403	127	102
1964	1.071	29.211	145	113
1965	1.148	28.488	156	111
1966	1.127	29.798	153	116
1967	1.087	28.860	147	112
1968	1.002	29.184	136	113
14. Maladies de l'appareil uro- génital				
1959	653	14.284	100	100
1960	749	16.137	115	113
1961	687	14.305	105	100
1962	781	19.020	120	133
1963	838	19.092	128	134
1964	736	18.653	113	131
1965	698	15.852	107	111
1966	699	14.611	107	102
1967	716	16.560	110	116
1968	785	20.371	120	143

Nomenclature des maladies	Cas	Jours	Cas 1959=in- dice 100	Jours 1959=in- dice 100
15. Maladies de la matrice et annexes incl. hémorragies utérines, avortements				
1959	400	9.798	100	100
1960	423	9.209	106	94
1961	454	10.249	104	105
1962	425	9.575	106	98
1963	350	8.174	88	83
1964	278	6.806	40	69
1965	417	9.545	104	97
1966	441	9.917	110	101
1967	521	11.774	130	120
1968	520	11.126	130	114
16. Maladies de l'appareil visuel				
1959	257	5.576	100	100
1960	243	4.445	95	80
1961	248	5.119	96	92
1962	279	5.702	109	102
1963	254	5.590	99	100
1964	274	5.789	107	104
1965	275	7.537	107	135
1966	227	5.739	88	103
1967	238	5.320	93	95
1968	249	5.552	97	100
17. Maladies oto-rhino-laryngologiques : oeil, nez, larynx				
1959	2.012	32.331	100	100
1960	1.900	29.828	94	92
1961	1.955	30.945	97	96
1962	1.919	29.379	95	91
1963	2.087	32.937	104	102
1964	2.489	39.230	124	121
1965	2.536	37.610	126	116
1966	2.269	33.978	113	105
1967	2.143	32.523	107	101
1968	1.989	29.759	99	92

Nomenclature des maladies	Cas	Jours	Cas 1959=in- dice 100	Jours 1959=in- dice 100
18. Accidents, lésions traumatiques des tissus à l'exception des accidents de travail				
1959	3.108	81.586	100	100
1960	3.513	83.943	115	103
1961	3.417	81.567	110	100
1962	3.280	82.417	106	101
1963	3.680	88.015	118	108
1964	3.276	81.247	105	100
1965	3.513	86.634	113	106
1966	3.308	78.992	106	97
1967	3.619	84.718	116	104
1968	3.699	86.479	119	106
19. Maladies professionnelles non indemnisées par l'assurance-maladie				
1959	197	4.340	100	100
1960	69	1.986	35	46
1961	92	1.907	47	44
1962	75	1.505	38	35
1963	95	1.873	48	43
1964	121	1.990	61	46
1965	100	1.696	51	39
1966	88	1.783	45	41
1967	88	1.434	45	33
1968	66	1.103	34	25
20. Maladies non nommées ou de diagnostic incertain				
1959	2.076	35.513	100	100
1960	2.181	34.667	105	98
1961	2.107	29.373	101	83
1962	2.334	36.171	112	102
1963	2.745	42.129	132	119
1964	2.934	51.595	141	145
1965	2.652	44.074	128	124
1966	3.021	53.737	146	151
1967	2.490	41.871	120	118
1968	2.698	46.768	130	132

Source : Comptes rendus de l'assurance-maladie
Exercices 1959 à 1968

NOMBRE DE JOURS D'INCAPACITE DE TRAVAIL PAR CAS DE MALADIE
(OUVRIERS)

Nomenclature des maladies	Quotient jours/cas
1. Affections tuberculeuses: pr�tuberc. tuberculose pulmonaire, cutan�e, osseuse, scrophulose etc.	
1959	133
1960	131
1961	129
1962	130
1963	127
1964	143
1965	108
1966	158
1967	130
1968	97
2. Etats de faiblesse organique g�n�rale: chlorose, an�mies, rachitisme etc.	
1959	20
1960	20
1961	18
1962	20
1963	22
1964	18
1965	21
1966	20
1967	16
1968	17

Nomenclature des maladies	Quotient jours/cas
3. Etats syphilitiques (incl. maladies nerveuses d'ordre paraluétique, tabès etc.)	
4. Gonorrhées et autres maladies vénériennes	
5. Autres maladies infectueuses, particulièrement celles soumises à la déclaration obligatoire: fièvre scarlatine etc.	

Nomenclature des maladies	Quotient jours/cas
9. Maladies de l'appareil digestif: de l'estomac, des intestins et de leurs annexes: foie, pancréas, etc. 1959 1960 1961 1962 1963 1964 1965 1966 1967 1968	23 23 21 21 20 20 21 20 21 20
10. Maladies de la nutrition: adiposité, diabète, etc. 1959 1960 1961 1962 1963 1964 1965 1966 1967 1968	37 36 28 39 28 34 35 36 27 29
11. Arthritisme: goutte, rhumatisme, diathèse rhumatismale, etc. 1959 1960 1961 1962 1963 1964 1965 1966 1967 1968	19 19 18 18 19 19 18 18 19 19

Tableau No 25 - suite

Nomenclature des maladies	Quotient jours/cas
12. Maladies de l'appareil circulatoire: du coeur et des artères, ulcère crural, varices et leurs suites 1959 1960 1961 1962 1963 1964 1965 1966 1967 1968	27 31 28 29 30 26 31 28 26 34
13. Maladies nerveuses et mentales (exc. 3) 1959 1960 1961 1962 1963 1964 1965 1966 1967 1968	35 32 31 29 28 27 25 26 27 29
14. Maladies de l'appareil urogénital) (excepté 4 év. 3) 1959 1960 1961 1962 1963 1964 1965 1966 1967 1968	22 22 21 24 23 25 23 21 23 26

Nomenclature des maladies	Quotient jours/cas
15. Maladies de la matrice et annexes incl. hémorragies utérines, avortements (exc. 3 et 4)	
1959 1960 1961 1962 1963 1964 1965 1966 1967 1968	24 22 23 23 23 24 23 22 23 21
16. Maladies de l'appareil visuel (exc. 3 et 6)	
1959 1960 1961 1962 1963 1964 1965 1966 1967 1968	22 18 21 20 22 21 27 25 22 22
17. Maladies oto-rhino-laryngologiques: oeil, nez, larynx (exc. 3 et 6)	
1959 1960 1961 1962 1963 1964 1965 1966 1967 1968	16 16 16 15 16 16 15 15 15 15

Nomenclature des maladies	Quotient jours/cas
18. Accidents, lésions traumatiques des tissus à l'exception des accidents de travail	26 24 24 25 24 25 25 24 23 23
19. Maladies professionnelles non indem- nisées par l'assurance-accidents	22 29 21 20 20 16 17 20 16 17
20. Maladies non nommées ou de diagnostic incertain	17 16 14 15 15 18 17 18 17 17

Source : Comptes rendus de l'assurance-maladie
 Exercices 1959 à 1968

Maladies professionnelles

(Tableau No 26)

Le tableau No 26 suivant indique les maladies professionnelles déclarées de 1958 à 1968 à la section industrielle de l'association d'assurance contre les accidents.¹⁾

Il ressort de ce dernier tableau que les maladies professionnelles déclarées les plus fréquentes au cours de la période 1958 à 1968 sont les eczémas ainsi que les cas de silicose. La silicose, qui est de loin la maladie professionnelle la plus grave, paraît suivre un mouvement erratique, qui se confirme encore au cours des dernières années.

Les maladies énumérées dans d'autres catégories sont beaucoup moins fréquentes. Les maladies transmissibles des animaux à l'homme sont franchement marginales, alors que les trois autres groupes (affections provoquées par des outils pneumatiques, maladies provoquées par le plomb ou ses composés, maladies chroniques des bourses séreuses par pression continue) manifestent un caractère plus consistant.

1) Les maladies déclarées ne sont pas nécessairement reconnues par l'association d'assurance contre les accidents comme des maladies professionnelles répondant aux critères du tableau légal des maladies professionnelles.

TABLEAU NO 26

RELEVÉ DES MALADIES PROFESSIONNELLES DÉCLARÉES DE 1958 À 1968
À L'ASSOCIATION D'ASSURANCE CONTRE LES ACCIDENTS, SECTION
INDUSTRIELLE

Exercices	Eczéma	Affections provoquées par des outils pneumatiques	Maladies transmissibles des animaux à l'homme	Maladies provoquées par le plomb ou ses composés	Maladies chroniques des bourses séreuses par pression continue	Silicose	Total
1958	32	6	-	4	6	28	76
59	19	5	2	-	3	20	49
60	23	2	4	3	4	26	62
61	29	3	1	1	3	35	72
62	28	2	1	1	2	32	66
63	24	5	-	1	4	17	51
64	25	4	-	1	2	23	55
65	24	1	2	5	1	15	48
66	18	1	2	1	2	14	38
67	23	2	1	1	3	23	53
68	18	3	-	3	4	30	58
	263	34	13	21	34	263	628

Source : Association d'assurance contre les accidents

Les accidents professionnels

(voir tableaux Nos 27, 28, 29 et 30)

Le tableau No 27 indique l'évolution du nombre des accidents professionnels survenus dans les entreprises agricoles et les entreprises non agricoles (industrielles, commerciales, ménages etc.), relevant de l'association d'assurance contre les accidents, au cours de la période 1959-1968. Ils comprennent les accidents survenus dans l'enceinte des entreprises, ainsi que les accidents de trajet.

Dans l'agriculture, on constate une diminution du nombre des accidents concomitamment à la décroissance du nombre des entreprises agricoles et des personnes occupées dans ce secteur de l'économie nationale.¹⁾ Si l'on tient compte toutefois du fait que la surface agricole utilisée s'est stabilisée depuis 1963 autour de 135.000 ha, on peut constater que dans l'agriculture le taux d'accidents par rapport au volume de production a diminué.

Les accidents mortels (tableau No 28) survenus dans les entreprises agricoles suivent une tendance plutôt erratique. Compte tenu de l'importance actuelle de l'agriculture dans l'ensemble de l'économie, leur nombre est trop élevé. Cela s'expliquerait surtout par la structure d'âge de la population active agricole, qui est caractérisée par une proportion anormalement élevée de personnes âgées, lesquelles peuvent

1) Entreprises agricoles

<u>1959</u>	<u>1961</u>	<u>1963</u>	<u>1965</u>	<u>1966</u>	<u>1967</u>	<u>1968</u>	<u>1969</u>
11.501	10.607	10.048	9.477	9.002	8.757	8.367	8.012

Source : STATEC

subir des traumatismes mortels à la suite d'accidents qui, généralement, n'entraînent pas de décès chez des personnes plus jeunes.

Le tableau No 29 suivant, relatif aux causes des accidents mortels dans l'agriculture, indique que la majeure partie de ceux-ci sont dus à des chutes. Notons encore que huit des accidents mortels survenus au cours de la période 1959-1968 sont en relation avec un tracteur, et que sept sont des accidents de circulation.

La sécurité du travail dans les entreprises relevant de la section industrielle de l'association d'assurance contre les accidents est mise en oeuvre par des prescriptions, dont l'inobservation peut être passible de sanctions. Tel n'est pas le cas dans l'agriculture, où n'existent que des recommandations, alors que l'article 154 du Code des assurances sociales ne prévoit pourtant que des prescriptions passibles de sanctions éventuelles. Le remplacement des recommandations par des prescriptions assorties de sanctions pourrait sans doute améliorer la sécurité dans l'agriculture, pourvu qu'il y ait un contrôle efficace.

Sous ce rapport, il est utile de rappeler que les organes compétents de la Communauté économique européenne ont élaboré récemment des prescriptions relatives à l'utilisation des machines agricoles automotrices, des motoculteurs et remorques agricoles, ainsi qu'à l'utilisation des tracteurs agricoles. Sur le plan communautaire, la sécurité du travail dans l'agriculture devra donc être assurée par des dispositions à caractère obligatoire, et non simplement par voie de recommandations.

L'évolution des accidents dans l'ensemble des entreprises affiliées à la section industrielle de l'association d'assurance contre les accidents indique, compte tenu du mouvement de ces

entreprises et du personnel y occupé, une nette tendance à la diminution du nombre des accidents professionnels.¹⁾ Cette tendance se vérifie pour les accidents survenus dans l'enceinte de l'entreprise et les accidents de trajet.

La tendance à la régression du nombre des accidents dans les entreprises affiliées à la section industrielle de l'association d'assurance contre les accidents ressort également de l'évolution de la fréquence des accidents dans ces entreprises. Cette fréquence, exprimée en nombre d'accidents déclarés dans ces entreprises par rapport à 100 ouvriers-unité (ouvriers-unité étant le total des heures de travail prestées dans les entreprises assurées divisé par 2.400, chiffre que représente le nombre total d'heures de travail prestées sur une année par l'ouvrier-type complet travaillant 300 jours par an et 8 heures par jour) décroît régulièrement au cours de la période 1958-1968 (voir tableau no 30).

Cette diminution de la fréquence des accidents dans les entreprises non agricoles serait encore plus accusée, si l'on tenait compte, pour la fixation des ouvriers-unité, de l'évolution réelle de la durée de travail par ouvrier. En effet, la durée annuelle du travail par tête ayant diminué au cours de la période considérée - depuis 1967, l'association d'assurance contre les accidents définit également la notion d'ouvriers-unité comme équivalent au total des heures prestées dans les entre-

1) Entreprises affiliées à l'association d'assurance contre les accidents, section industrielle (entreprises industrielles, artisanales, commerciales, ménages occupant du personnel etc., c'est-à-dire pratiquement toutes les entreprises du pays à l'exception des entreprises agricoles, qui relèvent de la section agricole de l'association d'assurance contre les accidents)

<u>1959</u>	<u>1960</u>	<u>1961</u>	<u>1962</u>	<u>1963</u>	<u>1964</u>	<u>1965</u>	<u>1966</u>
12.761	13.115	13.499	13.315	13.378	13.424	13.694	13.436
						<u>1967</u>	<u>1968</u>
						13.682	14.024

Source : Association d'assurance contre les accidents.

prises assurées divisé par 2.160, chiffre qui correspond à un ouvrier-type complet travaillant 270 journées de travail par an à raison de 8 heures par jour - le nombre effectif d'ouvriers-unité a augmenté encore plus rapidement que selon la première méthode de calcul, et la proportion d'accidents par 100 ouvriers-unité a diminué par conséquent plus rapidement qu'il ne ressort du tableau No 30. Rapporté à 100 ouvriers-unité calculés selon la seconde définition, le nombre des accidents déclarés s'élève à 19,4 en 1967 et à 19 en 1968.

En ce qui concerne les accidents mortels survenus dans ces entreprises (tableau no 28), leur tendance est plutôt erratique au cours de la période sous observation, et leur nombre varie entre un maximum de 56 en 1964 et un minimum de 26 en 1960. Il est à noter que le nombre des accidents de trajet n'a pas eu tendance à augmenter au cours des dernières années.

Les causes des accidents mortels dans les entreprises non agricoles sont fort difficiles à départager. On essaie de faire la part de l'état défectueux de l'équipement matériel et de l'environnement, de l'acte imprudent et de l'élément d'insécurité personnelle. Ces divers éléments interviennent dans pratiquement tous les accidents mortels, en des combinaisons variables.

Il est toutefois nécessaire de mettre ici en évidence l'excellente tenue de certaines entreprises, et notamment de quelques entreprises américaines, récemment installées dans le pays, qui ont réussi à assurer chez elles une sécurité du travail exemplaire, en veillant à éliminer toute source de danger du côté de l'équipement et de l'environnement, et en sensibilisant le personnel aux impératifs de la sécurité.

Cette affirmation ne vaut, bien entendu, que pour les accidents survenus dans l'enceinte de ces entreprises. En ce qui concerne les accidents de trajet, leur situation ne paraît pas plus favorable qu'ailleurs.

Il reste toutefois que l'exemple montré par ces entreprises prouve que dans le domaine de la sécurité du travail également, bien des progrès sont encore possibles.

TABLEAU NO 27

ACCIDENTS DANS LES ENTREPRISES AFFILIEES A L'ASSOCIATION D'ASSURANCE CONTRE LES ACCIDENTS

Année	Entreprises agricoles	Autres entreprises (1)	Total
1959	3.601	22.827 (1.429)	26.429
1960	3.607	22.981 (1.422)	26.588
1961	3.520	22.931 (1.335)	26.451
1962	3.230	22.503 (1.336)	25.733
1963	2.983	22.549 (1.662)	25.532
1964	2.612	23.219 (1.492)	25.831
1965	2.415	22.920 (1.408)	25.335
1966	2.450	21.207 (1.194)	23.657
1967	2.461	19.120 (1.195)	21.581
1968	2.285	18.744 (1.233)	21.029

(1) Les chiffres entre parenthèses indiquent les accidents de trajet

Source : Association d'assurance contre les accidents

TABLEAU NO 28

ACCIDENTS MORTELS DANS LES ENTREPRISES

Année	Entreprises agricoles	Autres entreprises (1)	Total
1959	15	38 (10)	53
1960	13	26 (8)	39
1961	20	43 (10)	63
1962	18	34 (6)	52
1963	8	32 (12)	40
1964	8	56 (14)	64
1965	11	34 (9)	45
1966	7	45 (9)	52
1967	13	38 (5)	51
1968	16	32 (8)	48

(1) Les chiffres entre parenthèses indiquent les accidents de trajet.

Source : Association d'assurance contre les accidents.

TABEAU NO 29
CAUSES DES ACCIDENTS MORTELS RECONNUS DANS L'AGRICULTURE 1)

	1959	1960	1961	1962	1963	1964	1965	1966	1967	1968	Total
Chute											
- sur terre ferme	2			2	4			1	1	4	14
- de la grange	1		2				1	2	1	4	11
- dans l'escalier	3	1		3	1						8
- d'une échelle	1	2	1				1				5
- d'un véhicule	1	3	2	2	1	1		1	1	1	13
- d'un arbre			2	2					2		6
- dans l'étable etc.			3			2	2	1			8
- de cheval				1							1
- d'une meule de foin							1				1
Accident de circulation	1	1		2			1		2		7
Chute de moto							1				1
Accident par tracteur	1			1	1			1	3	1	8
Ecrasement par chariot										2	2
Brûlures	1	1									2
Presse-paille		1	1								2
Animaux		2	3				2				7
Effort violent		1									1
Générateur, courant élect.		1				2				1	4
Infection secondaire de la plaie			1	1							2
Scie							1				1
Bûcheronnage				1				1	2		4
Accident de trajet										1	1
Intoxication			1								1
Total	11	12	17	15	7	5	10	7	12	14	110

1) Il s'agit des accidents mortels reconnus lors de chaque exercice.
Source : Association d'assurance contre les accidents.

TABLEAU NO 30

FREQUENCE DES ACCIDENTS PROFESSIONNELS DANS LES ENTREPRISES
AUTRES QUE LES ENTREPRISES AGRICOLES 1)

Nombre d'accidents déclarés par rapport à
100 ouvriers-unité 2)

1958	28,60
1959	28,90
1960	28,40
1961	28,10
1962	26,95
1963	25,11
1964	26,23
1965	25,45
1966	23,50
1967	21,60
1968	21,00

Source : Association d'assurance contre les accidents

1) Il s'agit des entreprises assurées auprès de la section industrielle de l'association d'assurance contre les accidents

2) ouvriers-unité : total des heures de travail prestées dans les entreprises assurées auprès de la section industrielle de l'association d'assurance contre les accidents divisé par 2.400 (= 300 jours à 8 heures par jour).

Les accidents dans la sidérurgie (1)

Voir tableaux Nos 31, 32 et 33.

Le tableau No 31 indique qu'après avoir occupé, au cours de la période 1960-1964, la seconde place soit par rapport à la Belgique, soit par rapport à l'Italie, en ce qui concerne la fréquence des accidents non mortels (arrêt de travail d'au moins un jour) dans l'industrie sidérurgique, le Luxembourg est devenu, en 1965, 1966 et 1967, le pays à la fréquence la plus élevée.

En 1968, la fréquence de ces accidents y a toutefois nettement diminué pour atteindre le niveau le plus bas de la période sous observation, mais le Luxembourg continue à demeurer, cette fois-ci ensemble avec la République fédérale allemande, le pays à la plus haute fréquence.

Cette fréquence des accidents non mortels (arrêt de travail d'au moins un jour) y est largement supérieure à celles des Pays-Bas et de la France, pays aux fréquences les plus basses.

Selon le tableau No 32 suivant, c'est au Luxembourg que le taux de gravité relative des accidents dans la sidérurgie (arrêt de travail d'au moins un jour) est le plus élevé de tous les pays membres de la CEE, et ce pour toute la période sous observation, sauf en 1966, où le Luxembourg est à égalité avec l'Italie, et en 1968, où il occupe la seconde place après les Pays-Bas.

-
- (1) L'accident est défini comme "événement soudain survenant dans l'enceinte de l'usine et en relation avec le travail". L'intensité du risque est mesurée au moyen d'une part, d'un taux de fréquence (nombre d'accidents par million d'heures effectivement travaillées) et d'autre part, en ce qui concerne les accidents non mortels, d'un taux de gravité relative, correspondant au chômage réel et exprimé en journées de travail perdues.

En 1965, 1966 et 1967, le Luxembourg est donc le pays aux accidents non mortels (arrêt de travail d'au moins un jour) dans la sidérurgie les plus fréquents et aux taux de gravité les plus élevés.

Depuis 1964, le Luxembourg occupe également la première place en ce qui concerne la fréquence des accidents mortels dans l'industrie sidérurgique, comme en témoigne le tableau No 33.

Si on rapporte les taux de fréquence luxembourgeois aux taux de fréquence les plus bas qui sont ceux des Pays-Bas, le nombre des accidents mortels a été, en moyenne depuis 1964 et sauf en 1968, cinq à six fois plus élevé dans la sidérurgie luxembourgeoise que dans celle des Pays-Bas, pour un même nombre d'heures de travail effectivement prestées.

TABLEAU NO 31

TAUX DE FREQUENCE DES ACCIDENTS NON MORTELS (ARRET DE TRAVAIL
D'AU MOINS UN JOUR) DANS L'INDUSTRIE SIDERURGIQUE

Année	Allemagne (R.F.)	France	Italie	Pays-Bas	Belgique	Luxembourg
1960	108	74	104	-	128	121
1961	102	73	112	63	122	117
1962	95	73	110	69	110	107
1963	89	72	112	61	107	111
1964	97	71	107	70	114	112
1965	98	67	102	69	107	115
1966	92	65	95	66	102	108
1967	86	59	96	54	90	104
1968	94	57	91	55	87	94

Source : Office statistique des Communautés européennes

Taux de fréquence = nombre d'accidents par million d'heures
effectivement travaillées.

TABLEAU NO 32

JOURNÉES CALENDRIER PERDUES PAR ACCIDENT (ARRET DE TRAVAIL D'AU
MOINS D'UN JOUR) DANS L'INDUSTRIE SIDERURGIQUE

Année	Allemagne (R.F.)	France	Italie	Pays-Bas	Belgique	Luxembourg
1960	18,1	16,6	16,1	--	12,9	20,6
1961	18,8	17,1	16,4	14,7	13,2	20,4
1962	19,6	18,0	17,0	14,6	13,1	19,8
1963	19,8	18,2	17,6	16,4	12,8	20,4
1964	19,1	18,1	18,1	14,3	12,6	21,4
1965	19,4	18,2	17,3	15,9	12,1	20,4
1966	19,6	18,2	20,1	16,7	12,2	20,1
1967	18,5	18,1	20,2	18,3	12,9	20,7
1968	18,1	19,1	19,1	22,6	13,1	21,8

Source : Office statistique des Communautés européennes.

TABLEAU NO 33

TAUX DE FREQUENCE DES ACCIDENTS MORTELS DANS L'INDUSTRIE
SIDERURGIQUE

Année	Allemagne (R.F.)	France	Italie	Pays-Bas	Belgique	Luxembourg
1960	0,18	0,22	0,15	-	0,20	0,05
1961	0,12	0,20	0,15	0,05	0,19	0,17
1962	0,20	0,20	0,20	0,32	0,19	0,23
1963	0,16	0,14	0,15	0,11	0,23	0,10
1964	0,15	0,15	0,10	0,05	0,17	0,46
1965	0,19	0,17	0,19	0,04	0,18	0,21
1966	0,13	0,12	0,16	0,04	0,15	0,26
1967	0,14	0,10	0,12	0,05	0,13	0,27
1968	0,18	0,13	0,18	0,09	0,18	0,22

Source : Office statistique des Communautés européennes

Taux de fréquence = nombre d'accidents par million d'heures
effectivement travaillées.